LA KOUMIA

BULLETIN DE LIAISON DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A.I.
EN FRANCE

LA KOUMIA

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND (†)

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'armée A. GUILLAUME (†), généraux GAUTIER (†) (4° G.T.M.), LEBLANC (1° G.T.M.), BOYER de LATOUR (†) (2° G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3° G.T.M.), PARLANGE (†) (4° G.T.M.), de SAINT-BON (†) (3° G.T.M.), TURNIER (2° G.T.M.), SORE (†) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (†), colonel LUCASSEAU (†).

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD (†), général MELLIER (†), André MARDINI.

SECRÉTAIRES GENÉRAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (†), colonel Gérôme de GANAY, colonel Guy de MAREUIL (†), colonel Georges GAUTIER (†).

MEMBRES D'HONNEUR

Colonel BAL MADANI, colonel Jean SAULAY.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres:

MM. le général André FEAUGAS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Jean-Baptiste EYHARTS, Marcel FAYE, Gérôme de GANAY, Mme GARRET, MM. Yves HUCHARD, le général LE DIBERDER, Michel LEONET, Marc MERAUD, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PICARDAT, Maurice RAULT, M° Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, le général Jean WARTEL.

BUREAU

Président	Général FEAUGAS	Tél.: 57.40.40.02
Vice-président	Léon MERCHEZ	Tél. : (1) 42.28.31.02
Secrétaire général	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél. : (1) 47.63.36.65
Conseiller administratif	Yves HUCHARD	Tél. : (1) 45.53.06.49
Trésorier	Henry MULLER	Tél. : (1) 48.47.11.42
Conseiller relations publiques	André NOEL	Tél. : (1) 47.04.99.20

SECTIONS

b) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

Alsace-Moselle-F.F.A	Roger DUMONT	Tél.	:	88.69.62.41
Aquitaine	Commandant SERVOIN	Tél.	:	56.80.47.44
Corse	Capitaine AGOSTINI			
Languedoc	Commandant Pierre BRASSENS	Tél.		61.62.82.28
Marseille	Commandant FILHOL	Tél.	:	75.01.35.26
Nice - Côte d'Azur	Colonel Georges BERARD	Tél.	:	93.81.43.78
Ouest	Renaud ESPEISSE	Tél.	:	99.97.05.44
Paris - Ile-de-France	Colonel Jean DELACOURT	Tél.	: (1)	39.51.76.68
Pays de Loire	Colonel DELAGE	Tél.	:	41.88.05.11
Pyrénées	Commandant GUYOMAR	Tél.	:	59.02.81.09
Rhône-Alpes	Colonel MAGNENOT	Tél.	:	74.84.94.95
Roussillon - Bas Languedoc	Commandant CAMRRUBI	Tél.	:	68.50.21.77
Vosges	Lieutenant-colonel J. VIEILLOT	Tél.	:	29.65.76.57

Association des descendants : commandant Georges BOYER de LATOUR Tél. : 94.76.41.26

Commission financière: André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : colonel DELAGE, commandant DALLONEAU, Mme André PASQUIER.

Entraide: Mme BRAULT-CHANOINE.

Secrétariat: 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél.: (1) 48.74.52.93. — C.C.P. Paris 8813-50 V.

Porte-drapeau : Pierre PREMOLI.

Cotisation: annuelle, 150 F; cotisation seule, 50 F.

Pour tout changement d'adresse, envoyer 3 F en timbres-poste.

Permanence: mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures au siège.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à

M. le secrétaire général de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009, Paris.

Téléphone : pour appeler Paris et la région parisienne de la province, faire le 16-1, puis le numéro à 8 chiffres.

Réunion amicale mensuelle : chaque 3º mardi du mois, de 17 heures à 19 heures, au siège :

14, rue de Clichy, 75009 Paris - Métro : Trinité - d'Estiennes-d'Orves.

SOMMAIRE

Pa Une lawer d'energie Handisport dans le Paris - Dakar, par le desteur	iges
ACTIVITÉS DE LA KOUMIA .	
ACTIVITÉS DE LA KOUMIA : patendad les parties de la regula dela regula de la regula	
— Cérémonies du 45e anniversaire de la libération de la Corse	3
— Remise de la Légion d'honneur à M. Bouyad	7
— Cérémonie à la mémoire des gendarmes tués en Nouvelle-Calédonie	7
Honneur et fidélité : devise de la famille Justinard	9
Réponses à la motion sur la Nouvelle-Calédonie	9
Transfert du monument de Sidi-Ferruch	10
VIE DES SECTIONS :	
- Marseille - La légende du courrer Guillaume	11
MONTSOREAU:	
Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 6-7-1988	12
— Dons au Musée	12
- Dro s et avantages accessoites des pensions d'invalidité 56	
CARNET:	
— Naissances	14
— Mariages	14
— Décès	15
Promotions, distinctions	15
IN MEMORIAM:	
— Mme Lucasseau	16
— Eugène Boisnard	16
Colonel Georges Bosc	17
— Docteur Cheyrou-Lagrèze	18
— Jacques Barbarin	19
LA TRIBUNE DE L'HISTOIRE :	
La reddition de la garnison allemande de Marseille, par Jacques Estève	21
 La Confédération des Reguibat-Lgouacem, par le capitaine Dupas 	26
La création du bureau de Guercif (suite), par le colonel Lafaye	34

ARTICLES DIVERS:

	Comment le créateur de Marrakech s'empara du pouvoir	37
	La fin du Protectorat (suite et fin), par Jean Saulay	38
	— Etat d'âme d'un ancien, par Jacques Massebeuf	42
	— Elles aussi, par P. Azam	44
36	— Une leçon d'énergie - Handisport dans le Paris - Dakar, par le doc	
	Pailler	45
	— Henri Simon, par Jean Saulay et Marcel Sabatier AMUON AL 30 8	3TIVIT 47
	Lettre à mes descendants, par P. Azam	
	Destin, par le docteur Dupuch	
	LIOGRAPHIE: « ella vuo V ne saut sames que en comente à la memoire	
BIE	LIOGRAPHIE :	
	— Armand Laparra, par J. Augarde	
AV	ansfert du monument de Sidh-Ferruch SRAVID S	
	— Un témoignage	54
	La légende du goumier Guillaume	
	— Avis de recherche	
	— Musée de l'Armée	55
LO	oces-verbal de la réunion du conseil d'administration du Paragenta SET DÉCRETS	
\$1		
	Droits et avantages accessoires des pensions d'invalidité	
	— Les cures thermales	58
	20.00	
	omotions, distinctions,	
	: MAIS	IN MEMOR
	ne Lucasseau	
	gène Boisnard	Eu
	etaur Chayrot-Lagrève	

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

Cérémonies du 45° anniversaire de la libération de la Corse

Une importante délégation de la Koumia, conduite par le général Feaugas, président, a assisté, les 9, 10 et 11 septembre 1988, aux cérémonies commémoratives du 45° anniversaire de la libération de la Corse.

Le général Feaugas a prononcé à cette occasion dans la nécropole de Saint-Florent l'allocution figurant en tête du présent bulletin.

Nous publierons le compte rendu détaillé de ces cérémonies dans le prochain bulletin.

Allocution prononcée le 11 septembre 1988 dans la nécropole de Saint-Florent par le général Feaugas, président de la Koumia

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Consul,
Messieurs les élus,
Messieurs les présidents des associations
d'anciens combattants,
Mesdames,
Mes chers amis,

Merci à vous tous qui avez voulu par votre présence ici manifester une reconnaissance toute particulière aux goumiers du 2º G.T.M. qui, sous les ordres du lieutenant-colonel Boyer de La Tour ont efficacement contribué à la libération de l'île en en chassant définitivement les Allemands se repliant pour embarquer à Bastia.

Durant ces deux derniers jours nous avons évoqué les combats livrés tant par les Résistants corses que par le 1er bataillon de choc du commandant Gambiez et les marins du Casabianca du commandant Lherminier. Il est juste que nous témoignions ici aujourd'hui notre reconnaissance à tous ceux, français et marocains, qui ont donné l'assaut final, jetant hors de l'île les porteurs de la «peste brune».

C'est en effet d'ici que les goumiers de celui que nous appelions familièrement « Moha ou Latour » tant était grand son attachement à ses fidèles Marocains, ont entamé l'opération qui isolant le cap Corse devait permettre la libération de Bastia, mettant fin à l'évacuation des unités allemandes.

Je ne saurai mieux faire que de reprendre brièvement ce qu'a écrit à ce sujet le général Salkin dans le 2^e tome de l'Histoire des Goums.

Débarqué à l'aube du 23 septembre du croiseur «Montcalm» sur les quais d'Ajaccio, le 2º GTM est transporté le soir même par train à voie étroite au carrefour de Ponte Leccia.

Durant trois jours la situation demeure assez confuse. Les Allemands, qui ont rompu avec les Italiens, sont avant tout pressés d'embarquer à Bastia et dans cette intention ont organisé dans la partie est de l'île de Bonifacio au cap Corse un couloir couvert à l'ouest par des avant-postes dans les régions montagneuses.

Le 24 dans la soirée le lieutenant-colonel de La Tour décide de tâter l'ennemi et d'enlever le poste de Ponte Albano à l'ouest du village de Barchetta, solidement tenu par une unité SS. LE 73º goum du capitaine Then est chargé d'exécuter ce coup de main.

Arrivé en vue de son objectif il donne l'assaut, faisant 8 morts et 14 prisonniers sur les 22 défenseurs. Mais les Allemands de Barchetta réagissent, envoyant un détachement d'intervention qui engage un violent combat avec nos éléments, blessant 7 gourniers dont le capitaine Then mais perdant eux-mêmes une vingtaine de tués dont un capitaine. Ce premier succès des gourniers sur le théâtre d'opérations corse impressionne vivement tant les Allemands que les Italiens et galvanise l'ardeur de nos Marocains.

Le 28 septembre, le 2º GTM fait mouvement sur des camions italiens vers le village de Castao à l'ouest de Saint-Florent et s'intègre dans un groupement aux ordres du général Louchet qui a pour mission d'entrer au plus vite dans Bastia, d'arrêter les rembarquements allemands et de capturer leurs arrières-gardes

La journée du 29 est consacrée aux reconnaissances et à des liaisons avec les Italiens de la division Frioul qui occupent Saint-Florent.

Conscient de la faiblesse de ses moyens et de la force des Allemands qui tiennent solidement le col de Teghime ouvert par une ligne d'avant-postes, le lieutenant-colonel de La Tour dont le PC s'était porté à Saint-Florent décide d'agir par surprise en jetant de nuit ses unités dans le cœur du massif montagneux, terrain qu'affectionnent particulièrement les goumiers.

Le 29 dans la soirée, sous les ordres du commandant Edon, les 1^{er} et 6^e tabors dont l'avant-garde en tenue allégée est constituée par le 59^e goum du capitaine de Mareuil, entament une marche épuisante sur un terrain détrempé.

Le 30 au lever du jour, le capitaine de Mareuil atteint le col de San Leonardo noyé dans le brouillard. Il est rejoint par les autres unités et le commandant Edon décide de profiter de la brume pour poursuivre le mouvement vers le massif de Serra di Pigno tandis que le 15° tabor du capitaine Hubert s'installe en couverture à hauteur du mont San Angelo, face au Teghime d'où pouvait jaillir une contreattaque allemande.

Le 1^{er} octobre au petit matin, tandis que les goums de la Serra di Pigno adoptent un dispositif de surveillance tous azimuts, le 60^e goum du capitaine Litas reçoit l'ordre d'effectuer une reconnaissance sur la cote 781 et la Cima Orcaia qui dominent la route descendant du Teghmine vers Bastia.

Un coup de vent balaie la brume et les goumiers se trouvent nez à nez avec des Allemands, ils ouvrent le feu. La réaction est brutale, la garnison du Teghime alertée déclenche un tir de barrage et lance une contre-attaque. Une lutte au corps à corps s'engage au cours de laquelle nos pertes sont, hélas! sévères : une trentaine d'hommes sont mis hors de combat dont l'adjudant Dechonne et le sergent-chef Pagliano. Le regroupement du 1er tabor sur la Serra di Pigno est devenu nécessaire. Il s'effectue non sans pertes. C'est là que sont tués le sous-lieutenant Legoux et l'adjudant Bordas, sont blessés les cdt Edon et Gillioz, le capitaine Duparcmeur, le lieutenantt Ruef, l'adjudant Ferry et le maréchal-des-logis Ponthenier.

Le soir, le lieutenant-colonel de La Tour décide d'en finir avec le col de Teghime sans attendre le 1er RTM qui n'a pas pu déboucher du col de San Stefano. Le 47e goum du capitaine Commaret effectue son approche de nuit et au petit jour se rue par la pente sud-ouest sur le monte Secco qui domine le col, mais il est cloué au sol par des tirs nourris d'armes automatiques et le lieutenant Couffrand, chef de la section de tête tombe touché à la gorge par une rafale de mitrailleuse. Le goum s'accroche au sol mais les pertes sont sévères. A sa sixième blessure, le capitaine Commaret donne l'ordre de repli. Le 74e goum du capitaine Riez arrive heureusement et par le flanc N.-O. du mont prend les Allemands à revers.

Au nord le 39° goum occupe la Cima Orcaia tandis que le 1° tabor reprend sa progression vers le col. Après avoir opposé une résistance farouche, les Allemands décrochent vers 16 heures du col qui est aussitôt occupé par les 39° et 58° goums.

Le Teghime est enfin conquis et la route de Bastia ouverte mais au prix de quels efforts et de quels sacrifices!

Le 4 octobre, à 5 h 45, la capitaine Then, revenu de l'hôpital d'Ajaccio, s'infiltre dans la ville avec quelques goumiers et occupe l'hôtel de ville. Alors que les derniers Allemands évacuent leur position le 78° goum se rue sur la cité bientôt suivi par le reste du GTM.

Le 1er tabor occupe le fort Borne et le XVe le fort Lacroix. Le commandant Hubert et le capitaine Then sont chargés d'assurer provisoirement quelques tâches municipales et deux jours plus tard le général de Gaulle venu à Bastia s'adresse du balcon de l'hôtel de ville à la foule qui très émue chante la Marseillaise.

Le 2º GTM qui a perdu au cours de la libération de la Corse 45 tués et 131 blessés — sur 75 tués et 239 blessés donnés par les statistiques officielles pour les pertes totales des troupes françaises — demeurera dans l'île jusqu'en août 1944 pour participer au débarquement de Provence après avoir effectué la conquête de l'île d'Elbe et reçu, le 30 avril, des mains du général Henry Martin la fourragère aux couleurs de la croix de guerre.

Durant son séjour dans l'île de Beauté rendue enfin à la joie dans la paix retrouvée, cadres et goumiers ont bénéficié largment de la légendaire hospitalité corse et parmi les premiers certains y accrocheront pour toujours une partie de leur cœur.

Faisant partie du 3º GTM, je n'ai eu personnellement la possibilité de profiter de cette hospitalité que durant une quinzaine de jours entre la prise de Sienne et le débarquement de Provence, mais je puis témoigner de sa fraternelle cordialité et je profite de cette cérémonie pour, au nom de la Koumia que je préside, remercier tous nos amis corses de la chaleur de leur accueil, leur demandant de respecter avec moi une minute de recueillement à la mémoire de tous ceux, Français et Marocains, qui ont donné leur vie pour que vive la Corse, premier département français libéré de l'occupation ennemie.

Général FEAUGAS.



d'Ajaccio, s'infiltre dans la ville avec quelques goumiers et occupe

Cérémonie à l'Arc de Triomphe à la mémoire des gendarmes tués en Nouvelle-Calédonie

Le 22 juin 1988, une cérémonie émouvante organisée par la Société nationale des anciens et amis de la Gendarmerie, a eu lieu à l'Arc de Triomphe à la mémoire des gendarmes et militaires victimes du devoir en Nouvelle-Calédonie.

Parmi les quelque 2.000 personnes présentes à cette cérémonie suivis du ravivage de la flamme du souvenir, on notait la présence d'une importante délégation de la Koumia, conduite par le vice-président M. Léon Merchez, le secrétaire général M. Jean de Roquette-Buisson et le président de la section Paris - Ile-de-France, M. Jean Delacourt.

Remise de la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Michel Bouyad

Le 29 juin 1988, au cours d'une émouvante cérémonie dans les salons de la présidence du Sénat, M. Alain Poher, président du Sénat, a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à M. Michel Bouyad, conseiller du Commerce extérieur de la France et ami de la Koumia.

Une importante délégation de la Koumia, conduite par notre président le général

Feaugas, assistait à cette cérémonie.

Dans son allocution suivant la remise de décoration, M. Poher a d'abord rappelé les origines marocaines et fassies de M. Michel Bouyad, dont le père, grand ami de la France, avait été fait commandeur de la Légion d'honneur par le maréchal Lyautey; M. Michel Bouyad a commencé sa carrière à l'office de Tourisme du Maroc, qu'il a représenté dans divers pays étrangers et notamment au Japon, en Inde et en Amérique. Ayant depuis acquis la nationalité française, M. Bouyad est actuellement conseiller du Commerce extérieur.

Nous reproduisons ci-après la réponse de M. Bouyad à M. Alain Poher.

ALLOCUTION DE M. BOUYAD

Monsieur le Président,

Seuls les mots du silence peuvent exprimer les émotions secrètes du cœur.

Le mieux n'aurait-il pas été de ne pas prendre la parole après vous, Monsieur le Président? J'ai failli adopter cette attitude car je sais que vous êtes un homme de cœur et que vous n'avez pas besoin des mots pour deviner les sentiments des hommes.

Mais mon désir sincère de vous exprimer ma gratitude a été plus fort que mon hésitation.

Je vous prie de pardonner mon court propos. Je demande aux très éminents juristes qui me font l'honneur d'être parmi nous ce soir de considérer qu'il n'est pas de règle qui ne comporte des exceptions ce qui, naturellement, ne facilite pas toujours l'application des textes législatifs ou plus simplement des règles protocolaires.

Même en admettant qu'il n'existe pas d'exception, en cette circonstance, j'en ferai une pour vous, Monsieur le Président, parce que je vous dois des remerciements,

beaucoup de remerciements.

J'ai conscience que le temps précieux que vous avez bien voulu me consacrer appartient à votre lourde charge, c'est-à-dire à notre pays tout entier et je suis très touché de l'honneur que vous me faites en me remettant vous-même cette décoration.

Les paroles élogieuses que vous avez prononcées à mon égard m'émeuvent et au travers de ma personne elles ont rendu hommage à tous ceux qui m'ont aidé, conseillé, à mes parents, à mes amis, à mes chefs.

Il m'est agréable d'évoquer leur souvenir, car, nous le savons bien chaque homme est le produit de la sollicitude de tous ceux qu'il a rencontrés. Et justement le chemin de ma vie a été riche de ces extraordinaires influences.

J'ai conscience que les grands hommes éclairent notre histoire et inspirent notre existence.

Qui d'entre nous aurait pu être insensible à la personnalité du Maréchal Lyautey. ce grand bâtisseur qui a fait le Maroc et a fondé les premières écoles et le premier collège à Fès?

Et c'est à cette occasion que le Maréchal conseille à mon père de fonder la première association des anciens élèves de ce collège.

Et c'est dans ce collège que seront formés les premiers jeunes cadres des administrations chérifiennes.

Et mon père deviendra président de cette association et organisera des rencontres culturelles franco-marocaines. Et je serai ainsi baigné par cet esprit d'échange et

Qui d'entre nous aurait pu découvrir l'œuvre du maréchal Juin sans se sentir porté par un souffle de nature exceptionnelle, sans éprouver le désir de suivre humblement son exemple? Et j'ai eu cette chance...

Ce sont de tels hommes qui ont imprégné mon esprit. Ils ont été source de grandissement et appel d'élévation.

De même, les hauts serviteurs de l'Etat sont souvent les grands serviteurs des humains et nombreux sont les hommes qui ont bénéficié de tels maîtres à penser et de tels maîtres à agir.

Je ne peux oublier de rendre un vibrant hommage à tous ceux qui ont fait du Maroc, dans une intégrité exemplaire, ce qu'il est maintenant : ingénieurs, architectes, médecins, éducateurs, inspecteurs des finances, directeurs des administrations centrales, magistrats, ainsi que ce corps d'élite d'officiers des affaires indigènes et le corps d'élite des contrôleurs civils devenus les ambassadeurs de France les plus remarquables.

Plus près de moi et dans ma formation quotidienne, des chefs exemplaires ont contribué à mon devenir progressif, à mon cheminement dans les affaires économiques, artisanales, sociales, touristiques, culturelles, politiques et en tout premier lieu mon ancien directeur général à l'information et au tourisme, j'ai cité André Noël, le comte Christian de la Taille, l'ambassadeur Pierre Revol, le regretté préfet Jacques Ravail et feu l'ambassadeur de France Henri Mazoyer.

Enfin, il m'est particulièrement cher de rendre hommage aux hautes personnalités qui ont su avec délicatesse aider à la réinsertion des personnalités et notabilités chérifiennes : les regrettés présidents Guy Mollet et Georges Bidault sans oublier le président Antoine Pinay.

Comme vous le voyez, Monsieur le Président, je ne suis que l'enfant de la générosité et du dévouement de tous ceux qui ont été les étoiles de mon ciel.

Et i'en suis heureux.

Puisse le temps qui me reste à vivre, être riche de ma fidélité au rayonnement de tous ces hommes.

Puisse la joie qui brille en moi aujourd'hui être nourrie par le développement permanent de l'amitié franco-marocaine.

Puisse la langue française être le moyen privilégié de compréhension entre nos cultures pour la grandeur de nos deux pays la France et le Maroc.

Puisse cette décoration m'aider à être digne de l'honneur et de la confiance que vous m'avez accordés. règle qui ne comporte des exceptions ce qui, naturellement

Merci, Monsieur le Président.

Réponses à la motion sur la Nouvelle-Calédonie

(Bulletin de juillet 1988, page 10)

A la suite de la motion votée par l'assemblée générale et adressée aux diverses autorités militaires de la Nouvelle-Calédonie, nous avons reçu les remerciements ciaprès :

Du général Jacques VIDAL, commandant supérieur des Forces armées en Nouvelle-Calédonie :

...Je réponds à votre gentille lettre de soutien à laquelle mes hommes et moimême avons été très sensibles. Je pense que l'opération d'Ouvéa a été un véritable succès militaire, mais elle s'est située dans un contexte politique particulièrement sensible qui explique en grande partie l'exploitation médiatique partisane qui en a été faite.

Je fais confiance en la sagesse des hommes, peut être stimulée par le choc d'Ouvéa. Cette opération aura au moins eu le mérite de montrer aux terrroristes qu'ils pouvaient se retrouver face à des militaires déterminés qui refusaient de céder au chantage.

Du général PERENNEZ, commandant les forces de gendarmerie en Nouvelle-Calédonie et dépendances.

Vous avez bien voulu témoigner à la gendarmerie votre sympathie en adressant vos félicitations aux unités qui ont participé à la libération des otages d'Ouvéa.

Je ne manquerai pas d'en faire part aux personnels concernés qui seront certainement sensibles à votre démarche.

Honneur et fidélité : devise de la famille Justinard

Le mercredi 7 septembre, le général et Mme Lecomte avaient invité en leur domicile parisien de nombreux amis de M. Pierre Justinard, fils du colonel Justinard, le «coptan chleuh», qui ayant atteint la limite d'âge vient de quitter Bahrein où il avait représenté la France durant plusieurs années et auquel a été décerné le grade de commandeur dans l'ordre national du Mérite.

Auprès des membres et amis de la famille Justinard, la Koumia était représentée par son président le général Feaugas, MM. H. de la Ménardière et X. de Villeneuve tandis qu'étaient également présents un représentant du Quai d'Orsay et des anciens contrôleurs civils ainsi que du Conseil d'Etat.

Après avoir rappelé la carrière du colonel Justinard et celle du récipiendaire auxquels le liait une profonde affection, le général Lecomte procéda à la remise de la décoration, Xavier de Villeneuve retrouvant à cette occasion son ancienne fonction auprès du général.

Très ému, M. l'ambassadeur P. Justinard remercia en quelques mots le général et Mme Lecomte ainsi que tous ceux qui, à titres divers, étaient venus l'entourer, rappelant brièvement les liens l'unissant à chacun d'eux, concluant qu'il avait toujours cherché à servir comme son père dans l'honneur et la fidélité.

La Koumia se devait d'informer ses adhérents de cette cérémonie fort émouvante pour tous ceux demeurés fidèles en souvenir.

Le général FEAUGAS.

Transfert du monument du centenaire de Sidi Ferruch

Dans la presqu'île de Sidi Ferruch, «le 14 juin 1830, par ordre du roi Charles X, sous le commandement du général de Bourmont, l'armée française vint arborer ses drapeaux, rendre la liberté aux mers, donner l'Algérie à la France».

De là est née cette Armée d'Afrique qui s'est illustrée au Mexique, à Sébastopol, en 1870, en 1914-1919 et sur tous les théâtres d'opération où fut engagée la France.

Le 5 mai 1930, au cours des cérémonies du centenaire, le président de la République, Gaston Doumergue, inaugura, près du marabout restauré de Sidi Ferruch, une stèle comportant un bas-relief d'Emile Gaudissart qui symbolisait, sous les traits de deux femmes, l'union de la France et de l'Algérie sous l'égide du drapeau tricolore.

Cette stèle du centenaire, amenée en métropole par le 5º régiment parachutiste d'infanterie de marine auquel nous rendons hommage va être réédifiée sur les hauteurs de Port-Vendres. Plus qu'à l'armée, plus qu'aux pieds-noirs, elle est la propriété de la Nation tout entière qui se doit de la protéger.

Cette stèle est d'autant plus significative qu'elle glorifie la France sans pour cela évoquer des scènes de bataille.

La section Roussillon - Bas Languedoc a souscrit pour 500 francs à ce transfert et la Koumia pour 1.000 francs.

merie en Nouvelle-Calédonie et dépendances.

Vous avez biet: voulu temoignet à la gendamene votre sympathie en adressam vos falicitations aux unités qui ont participé à la libération des otages d'Ouvéa Je ne manqueurait pos d'an faire part aux personneis concernés qui seront certainer partit concellate à votre démande.



écoration, Xavier de Villeneuve retrouvant à cette occasion son ancienne fonction uprès du général. Très ému, M. Lambassadeur P. Justinard remercia en quelques mots le général el fine Lecomte ainsi que tous ceux qui, à fitres divers, étaient venus l'entourer, rappe

La Koumia se devait d'informer ses adherents de cette cérémonio forf émouvante

VIE DES SECTIONS

Marseille

REUNION DU 18 SEPTEMBRE 1988

Reprenant, après les vacances, le rythme de ses réunions, la section de Marseille avait rassemblé un assez grand nombre de ses membres (près de 70), dont plusieurs étaient accompagnés d'amis, au domaine du Billardier, entre Saint-Maximin et Tourves, dans le Var.

Réunis à partir de 12 h 30 autour d'un apéritif, copieusement servi avec merguez et amuse-gueule divers, le président Filhol leur adressait quelques mots pour les remercier de leur fidélité et les prier d'excuser l'absence du général Feaugas, retenu par un programme très chargé en cette période de l'année. Il évoquait aussi la disparition d'un ami fidèle de la section, le colonel Bertany, ancien légionnaire et vieux marocain, décédé subitement début septembre, terrassé par une foudroyante crise cardiaque; quelques instants de recueillement étaient observés, à sa mémoire; le rappel de tous nos amis retenus par la maladie était aussi fait et les noms de Mme Couetmeur, Caron (récemment hospitalisé dans un état grave à Marseille), Filliou, Pujalte et Ferré, ainsi que ceux des colonels Verlet et Delhumeau et de notre camarade Chollet étaient cités.

Après ces préliminaires, un succulent et abondant méchoui, préparé et servi par M. Ibanez et son équipe, donnait à chacun l'occasion de se régaler. Le repas se déroulait dans l'ambiance habituelle que savent entretenir les membres de la section de Marseille. La satisfaction de tous était telle que la date du 10 septembre 1989 a été retenue pour une troisième réunion au domaine du Billardier.

La dislocation intervenait tard dans l'après-midi, après que rendez-vous ait été fixé pour un prochain rassemblement en janvier-février 1989.

Voici la situation d'effectif de cette réunion :

- invitations envoyées : 103; og ca : gluod na rijovs nu deve enisa ejuametr eli3
- réponses positives : 27; sens l'ense detalence, passed pesson un nortetneupen el
- réponses négatives : 56; jerovstels anupitamilo ancitibnos xus la elapotació el price.
- sans réponses : 20;
- participants: 69, dont 3 descendants: Setti (1), Cramoisy (2).

Présents: Bera et Mme et un invité le docteur Crapez, ex-chirurgien à Rabat, Blanchard et Mme, Brines et Mme, Boissin et Mme, Bres et Mme, Brion et deux invitées, Busi et Mme et plusieurs invités, Cazenove et Mme, Cramoisy et Mme, Mme Desbrosses, Dekyvare et Mme, Dubarry et Mme, Dubus, Filhol et Mme, Gerin et Mme, Lavoignat, Lejard et Mme, Long et Mme, Mansuy, Mairot et Mme, Merlin et Mme, Mme Neigel, Mme Ocamica, Paniagua, Setti et Mme, Thouvenin et deux invités, Vidal et Mme, sans oublier le marrakchi Thomas et son épouse qui n'oublient pas la section de Marseille quand ils séjournent en métropole.

Excusés: Barbaize, Beau, Mme Berbesson, Bonachera, Bonfils, Brian, Calimez, Caron, Chaumaz, Chevrot, de Chilly, Chollet, Couetmeur, Cros, Dallier, Delafon, Delhumeau, Dorche, Duhoo, Mme Fabritius, Mme Feniou, Ferre, Filliou, Fouvet, Franceschi, Mme Franchi, Gaillard, Galine, Goule, Gourbin, Honoré, Larousse, docteur Léger, Marti, Menet, Mme Para, Pataine, Plisson, Pellaneuf, Pujalte, Rey, des Rieux, Sarrazin, Seigle, Turc, Verlet, Wartel et Mmes Riaucou, Ronsin et Vitu.

Descendants excusés : Boyer de La Tour, Berthon, Labarrère et Hansen.

Notre ancien secrétaire Lasserre, en convalescence après une opération subie en juillet-août, s'était fait excuser aussi.

MONTSOREAU

Marseille

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Fondation Koumia-Montsoreau du 6 juillet 1988

Le conseil d'administration de la Fondation Koumia-Montsoreau s'est réuni le 6 juillet 1988 à 15 heures au château de Montsoreau, son siège social, sous la présidence du général Feaugas.

Etaient présents : M. Tessier, sous-préfet de Saumur, représentant M. le préfet du Maine-et-Loire; le lieutenant-colonel Salin, représentant le général commandant l'E.A.A.B.C.; le colonel Delage, M. Michel Pasquier, trésorier; M. Muller, trésorier adjoint.

Etaient excusés: M. le président du Conseil général, M. le maire de Montsoraau, le Commandant Boyer de la Tour, qui avait donné ses pouvoirs à M. Pasquier; M. Huchard, qui avait donné ses pouvoirs au général Feaugas.

Après avoir remercié les présents d'avoir bien voulu répondre à son appel en période de vacances, le général Feaugas passe aussitôt à l'examen de l'ordre du jour.

I. — SITUATION FINANCIERE alta b noitsutia at loio V

Elle demeure saine avec un avoir en cours : 62.901,08 F malgré une baisse dans la fréquentation du musée, baisse (constatée dans l'ensemble des musées) due à la période électorale et aux conditions climatiques défavorables.

II. — PROSPECTION ET ATTRIBUTION DES BOURSES

Après un large échange de vues, le conseil décide de reprendre l'attribution de bourses destinées à financer un voyage au Maroc de jeunes étudiants qui présenteraient un exposé sur «l'œuvre humanitaire de la France au Maroc». Les établissements d'enseignement de Saumur et de Chinon seront contactés à cet effet par le colonel Delage, auquel M. le sous-préfet de Saumur propose de donner son appui.

Une somme de 10.000 F sera réservée à cet effet par le trésorier.

Excusés : Barbaize, Beau, M**xuavant en ill**ionacheta, Bonfils, Brian, Ca Paron, Chaumaz, Chevrot, de Chity, Chullet, Louetnieur, Cros, Dallier, De

ns. Il est demandé au représentant du général commandant l'E.A.A.B.C. de revoir les projets envisagés en 1987, concernant : upo aniliso bralliso intons de middle de m

— la création à la bibliothèque de l'Ecole d'une section spéciale « Koumia » à laquelle seraient transférés les volumes actuellement stockés après classement, dans des armoires disposées dans le grenier du château. Si cette solution était acceptée par le général commandant l'école, elle permettrait la mise à disposition de nombre de chercheurs de volumes concernant la France au Maroc qui ne peuvent être

consultés actuellement faute de moyens pour ouvrir et tenir ouverte en permanence une bibliothèque au château;

- la confection par le menuisier ébéniste de l'école, d'une vitrine permettant d'exposer l'uniforme du capitaine de Bournazel offert à la Koumia par la comtesse de Bournazel sa veuve.

IV. — QUESTIONS DIVERSES

Le problème posé à la Fondation et à la Koumia par la décision du conseil général de résilier la convention-bail relative à leur présence au château a été évoqué.

Le général Feaugas a fait part du souhait unanimement exprimé le 12 juin 1988 par les participants à l'assemblée générale annuelle de la Koumia, du maintien du musée au château devenu pour eux depuis l'indépendance du Maroc, le haut lieu de leurs souvenirs.

Il exprime le souhait qu'une solution amiable soit trouvée à ce différend et suggère à nouveau une «cohabitation» permettant au musée des Goums existant, et à celui projeté par le Conseil général de coexister dans le château, ne serait-ce que durant la période test de mise en place et de démarrage du second.

Cette suggestion recueille l'assentiment des membres présents, qui toutefois se déclarent prêts à étudier toute autre proposition qui leur serait faite.

La disparition de certains panneaux de signalisation ayant été constatée ce jour, M. Pasquier est chargé de prendre contact avec M. le maire de Montsoreau en vue de faire procéder à leur remise en place.

Après un tour de table, personne ne demandant la parole, le président déclare la Snah, le 8 juliet 1986, his de M. et de mme fils du chet d'escadron (ER) Pierre Boulin. séance close à 17 h 10.

respectivel up alli-libre eméraion dénoit surpobleM (Le président de la Fondation Koumia-Montsoreau:

MUSEE DES GOUMS DONS REÇUS

Docteur Maxime Rousselle :

- une paire de menottes en bois (XIXe siècle), provenant de l'asile d'aliénés de Nous avons la jois d'annoncer le manage de Rabat.

- Colonel Jean Saulay

 croquis exécuté à la popote du général de Loustal à Imilchil (été 1933).
- Dien Bien Phu, par le général Vonguyen Giap.
- Journal d'un combatant Vietminh.

 Les journées sanglantes de Fès, par Hubert Jacques.
- Les journées sangantes de res, par Hubert Jacques.
 Voyage dans le Nord du Maroc, par Louis Gentil.
 Sultans Glaoui et Cie, par René Janoy.
 Au pays des Sables, par Isabelle Eberhardt.
 Berbères, par Gabriel Camps.
 El Herri, par Jean Pechor.

- Tradition et Civilisation berbère, par Jean Servier. Shaho a 3881 and materials

Colonel Leboîteux (080) do) pasa as 2 a unaqui ellipsidad inspramace imas an advantable allegado a la calegado al la calegado a la calegado a

- Une photo du général de Loustal.
- Une prioto du general de Lousial.
 Croquis du colonel de Colbert de Turgis. Mme Albert Cheyrou-Lagreze, et ou reuren and de Albert Cheyrou-Lagreze, et ou reuren d'Urage (1998 à Saint-Martin d'Urage (1998 à Sa

Un portrait au crayon du maréchal Lyautey avec sa signature.

Le promerre pose a la romanion et a la romania par la describir de convention-bail relative à leur présence au château a éte évoque.

Le général Foaugas a fai pra 1 Mars manuel exprimé le 12 juin 1988 par les parincipants a l'assemblée genuale aumusie de la Koumia, du mainhen du musée au château devenu pour eux depuis l'indépendance du Maroc, le haut lieu de

declarent prêts à etudier toute au **SECUNACIAN** leur serait faite. La disparition de certains pannéaux de signalisation ayant été constatée ce jour, M. Pasquier est charge de prendre contact avec M. le maire de Montsoreau en vue de

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de :

- Brian, le 8 juillet 1988, fils de M. et de Mme Jean-Pierre Boutin, descendant et petitfils du chef d'escadron (ER) Pierre Boutin.
- Sébastien, le 22 juin 1988, à Meudon-la-Forêt, troisième petit-fils du lieutrenantcolonel Jacques Thiery.
- Loïc Lakowski, le 8 septembre 1988, fils de M. et de Mme Marc Lakowski née Guillaume, sixième petit-enfant de Marcel Guillaume et de Mme.
 - La Koumia est heureuse de féliciter les heureux parents et grands-parents.

Docteur Maxime Rousselle : CAPAIRAM — une paire de menottes en bois (XIX° siècle), provenant de l'asile d'aliénés de

DONS RECUS

Nous avons la joie d'annoncer le mariage de :

- Ariane Lassaigne, fille du capitaine François Lassaigne (+ 1971) et de Mme Nicole Lassaigne avec M. Jean-Paul Gorra, célébré le 25 juin 1988 en l'église Notre-Dame-de-Rochecorbon (Indre-et-Loire).
- Frédéric Germain, fils du chef de bataillon honoraire et de Mme Gabriel Germain, avec Mlle Christine Couteaux le 3 septembre 1988, en l'église de la Chapelle-Heulin (Loire-Atlantique).
- Christophe Ruet, fils du lieutenant-colonel et de Mme Jean-Claude Ruet, et petit-fils du lieutenant-colonel et de Mme Charles Ruet, avec Mlle Armelle Chapot, le 27 août 1988 en l'église de Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône).
- Le lieutenant-colonel (H) Jean A. Fournier et Mme Marie-Louise Gripoix, le 6 septembre 1988 à Orleix (Pyrénées-Orientales).
- Pierre-Maurice Orbiscay, fils de Mme Simone Orbiscay-Labataille, petit-fils du commandant Labataille, disparu à Cao Bang (oct. 1950), avec Mlle Catherine Yeguarvian, le 24 septembre 1988 en la chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc de Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes).
- Emmanuel Cheyrou-Lagrèze, petit-fils du docteur (décédé en mai dernier) et de Mme Albert Cheyrou-Lagrèze, et du lieutenant-colonel et de Mme Jacques Harmel, avec Mlle Nathalie Lemaire, le 20 août 1988 à Saint-Martin d'Uriage (Isère).

Nos félicitations aux époux. Deve yet revul larbonem ub novero us fischoq nU --

DÉCÈS

- M. Yves Roussel (ami), le 9 juin 1988 à Grenoble (Isère).
- Le commandant (ER) Jacques Barbarin, le 17 juillet 1988 à Annemasse (Savoie).
- Le colonel Georges Boss, ancien du 2º GTM, le 19 juillet 1988 à Oulchy-le-Château (Aisne).
- M. André Mangin, ami, beau-frère du lieutenant-colonel Vieillot, président de la section des Vosges, le 30 juin 1988.
- M. Viault, ami, le 31 juillet 1988 à Pessac (Gironde); une délégation de la Koumia conduite part le commandant Servoin, président de la section Aquitaine, assistait aux obsèques.
- Mme Jacques Dumarcay, belle-sœur du colonel et et de Mme Bertrand de Sèze, le 2 août 1988 à Paris.
- Mme Jean Olié, épouse du général d'armée Jean Olié, en juillet 1988 à Paris.
- Le commandant Paul Badie, ancien officier des A.I., chef de la circonscription d'Immouzer des Marmoucha, en juillet 1988 à Paris, où il était de passage.
- Le commandant Jean Mazzoleni, le 6 juin 1988 à Zimmersheim (Haut-Rhin).
- M. Paul Diffor, en août 1988. M. Diffor avait été nommé maire de Saint-Amarin à la libération et avait accueilli les goums.
- Le colonel (ER) Bertany Robert (ami), début septembre à Marseille.

Aux familles en deuil, la Koumia adresse ses plus affectueuses condoléances.

Etaient également présents : Mme Guignot Renaud Espeisse, president du la section Quest, le colonel That, Charles et Hubert Boivin, Lucien Guignoux et Henn Jobbe Duyat ainsi qu'aNOITONITRID - ROOITOMORQ Catherine Cousin Lucasseau devait se rendre en Auvergne ou l'inhumation avait

- Notre camarade Hubert Boivin de Dinard a été promu chef de bataillon de réserve à compter dui 1^{er} octobre 1986. Le commandant Hubert Boivin a pris part à la campagne d'Indochine dans les rangs du 9^e tabor au 17^e goum. Il était alors chef de la section de mortiers comme en fait foi la photo de la page 362 du tome 2 de l'Histoire des goums.
- M. Gérard de Chaunac-Lanzac, président de la Fondation pour la recherche médicale française, administrateur de la Koumia, a été promu commandeur dans l'ordre national du Mérite.
- Le lieutenant-colonel (ER) Bernard Méric de Bellefon vient d'être promu commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre militaire par décret du 24 mars 1988.

Feauces, de Son Excellonce l'ambassadeur et Mme Founerouse, du colonet et de

Aux heureux promus, la Koumia adresse ses vives félicitations.

RECTIFICATION

C'est par erreur que dans le rectificatif nº 2 à l'annuaire nous avons indiqué « à rayer - décédé » notre ami Marcel Berthier, qui est actuellement en parfaite santé.

Les obsétrues de notre camarade Eugène Bolsnard ant été cétéprées dans la cathedrale de Saint-Malo en présence des drapeaux des associations locates d'anciens combattents, le 16 juin 1988.

M. Visult, ami, le 31 juillet 1988 à Presec (Gironde), une délégation de la Koumia conduite par le M.A. P. OM. B. M. In Aquitaine, assistant aux obsèques.

mouzer des Marmouchausseau la Mme Lucasseau en Mait de passage

Le 23 juin 1988 ont eu lieu, en l'église Sainte-Croix-de-Saint-Servan, les obsèques de Mme Lucasseau, là même où avaient eu lieu il y a cinq ans celles de son mari le colonel Lucasseau, ancien président de la Koumia et fondateur de l'Association des descendants.

Mme de Lestang, venue de Caen, représentait son père le général Feaugas.

Etaient également présents : Mme Guignot, Renaud Espeisse, président de la section Ouest, le colonel Thet, Charles et Hubert Boivin, Lucien Guignoux et Henri Jobbe-Duval, ainsi que Mme Boisnard.

Catherine Cousin Lucasseau devait se rendre en Auvergne où l'inhumation avait lieu le 25 juin.

Mme Lucasseau, qui avait pris une part active à l'élaboration de l'assemblée générale de Caen, avait dû interrompre ses activités en cours d'année.

Tous ceux qui l'ont connue dans les postes occupés par le colonel Lucasseau au Maroc et tout particulièrement à Boulemane, gardent d'elle un souvenir ému.

C'est dans le petit cimetière de la chapelle de Saint-Joret (Puy-de-Dôme) qu'a été inhumée, le samedi 25 juin 1988, Mme Lucasseau.

La cérémonie, précédée d'une célébration eucharistique, s'est déroulée en présence des membres de la famille dont le docteur Serres, frère de la défunte, des anciens du 1er G.T.M. et des membres de la Koumia, entourés du général et de Mme-Feaugas, de Son Excellence l'ambassadeur et Mme Fougerouse, du colonel et de Mme de la Brosse, et de nombreux habitants de la commune où nos amis s'étaient fait apprécier de tous par la facilité de leurs contacts et la bonne humeur qui rayonnaient d'eux tous.

Général FEAUGAS.

C'est par erreur que branarie Boisnard en paraire nous avons indiqué es rayer e decede e noutre am banaire sante.

Les obsèques de notre camarade Eugène Boisnard ont été célébrées dans la cathédrale de Saint-Malo en présence des drapeaux des associations locales d'anciens combattants, le 16 juin 1988.

Malade depuis un an environ, mais courageux jusqu'au bout, Boisnard nous a quittés après une carrière bien remplie : né à Saint-Servan en 1911, engagé aux spahis en 1929, il a fait la guerre de 1939 dans un G.R.C.A.

Après un passage au 1^{er} R.E.C. il est affecté au 59^e goum en 1942; il participe aux opérations de Timine et débarque en Corse avec le 2^e G.T.M. avant de faire la campagne de France, nommé sous-lieutenant en 1945, il est avec le 1^{er} tabor en E.O. sous les ordres du commandant Feaugas.

Officier de la Légion d'honneur, ses citations font foi de son calme et de son allant

«En Tunisie, après l'attaque d'une position ennemie à la tête de quelques cavaliers a capturé personnellement un motard italien se faisant reconduire dans les lignes par celui-ci.»

Dans les Vosges, «s'est remarquablement comporté en octobre 1944 près de Cornimont et, en Allemagne», a magnifiquement enlevé sa section à l'assaut d'un village effectuant de nombreux prisonniers.

Enfin, en Extrême-Orient, officier de détails, «s'est fait remarquer par son calme et son courage».

Boisnard était un excellent camarade, très fidèle à nos réunions, inscrit pour les assemblées générales de Caen, il avait dû se décommander au dernier moment. Il a tenu à être inhumé dans la djellaba de campagne, les mains jointes dans un chapelet.

R. Espeisse, président de la section Ouest accompagné de Mme, représentait le général Feaugas.

Etaient présents : Mme Guignot, Henri Jobbe-Duval et Lucien Guignoux de Rotheneuf, Charles et Hubert Boivin de Dinard.

Gentric et Mme, qui avaient eu la joie de le revoir en revenant de Caen, étaient revenus de Quimper pour lui rendre un dernier hommage.

Une gerbe a été déposée au nom de la Koumia ainsi que la plaque de marbre.

Que Mme Boisnard trouve ici l'expression de notre sympathie.

Au passage dans le carré militaire du cimetière de Saint-Malo, Mme Boisnard nous a signalé la tombe de Georges Toullic tué dans les rangs des goums à Aubagne en 1944, la mère de ce sergent vit dans une maison de retraite à Saint-Malo.

R. ESPEISSE.

Une plaque de la Koumia a été déposée sur la tombe de Georges Toullic au cours d'une cérémonie organisée par R. Espeisse.

Colonel (ER) Georges Boss

Allocution prononcée aux obsèques par le général (CR) Yves Salkin le 19 juillet 1988 à Oulchy-le-Château (Aisne)

Avec votre permission, chère Madeleine, je me permets de prendre la parole en mon nom propre, comme allié de la famille, et au nom de la Koumia, notre association des anciens des A.I. du Maroc et des goums marocains.

Mon cher Georges, je préciserai tout d'abord que notre première rencontre remonte à octobre 1950, à l'occasion de la fête du cheval, à Outat-el-Hadj, sur le versant oriental de l'Atlas marocain.

Octobre 1950... le drame de la RC 4 en Indochine... Venant de ce théâtre d'opérations, vous aviez expliqué au lieutenant que j'étais le sens de cette guerre différente des autres.

Notre deuxième rencontre eut lieu dix-sept ans plus tard, pour la Saint-Georges 1967 à Saarburg (Allemagne) où tenait garnison le 6° cuirassiers. Vous étiez venu, avec Madeleine, voir votre fils Eric, jeune officier plein de fougue, frais émoulu de Saint-Cyr et de Saumur.

Heureux parents nous nous étions rendu compte, par des petits riens, que les trajectoires de nos vies allaient se rencontrer grâce à l'union de nos enfants, Eric et Annick, qui se profilait à l'horizon.

En guise d'adieu, Georges, je ne vais pas évoquer votre longue et brillante carrière; vous ne l'auriez pas souhaité. Je me contenterai de mettre en relief trois touches qui éclairent le tableau de votre personnalité.

Tout d'abord la modestie.

Vous avez fait toutes les campagnes : celles de la Seconde Guerre mondiale avec le tabor Hubert du célèbre 2º GTM du colonel de Latour, l'Indochine, l'Algérie et le Maroc. Quand je vous ai soumis à un véritable interrogatoire pour rédiger l'Histoire des goums, vous avez toujours exalté le courage de vos camarades... Untel a été magnifique à l'île d'Elbe... Tel autre a fait preuve d'un sang-froid remarquable à Aubagne... un autre encore s'est illustré lors d'un coup de main dans les Vosges. Modeste, vous ne vous êtes jamais mis en avant et vous ne m'avez pas aidé, puis-je vous le reprocher, pour mettre en exergue vos actions d'éclat. L'historien a heureusement plusieurs tours dans son sac et j'ai pu savoir, par d'autres, quel avait été votre style rageur de combattant toujours prêt pour les missions les plus périlleuses. Vos décorations accrochées sur ce coussin matérialisant les neuf citations dont vous avez été l'objet n'en sont-elles pas le brillant témoignage?

La deuxième touche, c'est votre générosité.

Un préfet rencontré récemment me disait avoir servi sous vos ordres aux Affaires algériennes à Orléansville. Il avouait avoir été impressionné par votre attitude sévère et avoir mis longtemps à trouver que derrière ce masque de rigueur il y avait un très grand cœur. Il fallait, en effet, savoir gratter pour le découvrir. De la même façon, derrière vos opinions tranchées, souvent affirmées avec force à propos de tout et de rien, se dissimulait une immense tolérance.

La troisième touche a trait à votre sens de l'humour.

Vous aviez l'art de déguiser les choses de la vie avec une pointe de raillerie, de dépeindre les personnages de notre temps avec un brin de moquerie et de vous livrer à des réflexions très profondes sans en avoir l'air. Jamais vous ne vous êtes pris au sérieux.

Me permettez-vous, Madeleine, d'ajouter que la riche personnalité de votre cher époux a marqué toute votre famille : vous-même, sa compagne de tous les jours, des jours de joie et des jours d'angoisse, vos quatre enfants, vos gendres et belles-filles et même vos neuf petits-enfants.

Vous nous quittez, mon cher Georges, au moment où votre fils Eric va prendre le commandement d'un régiment. Vous auriez certainement été fier d'assister à la cérémonie. Si vous êtes parti, c'est que le soldat que vous êtes a sans doute pensé que la relève était assurée.

Un dernier vœu pour terminer : que votre clin d'œil malicieux, qui savait discerner les véritables valeurs de la vie et négliger les futilités de notre monde accompagne toujours ceux qui vous estiment et qui vous aiment.

Au revoir, Georges!

Yves SALKIN.

Le docteur Albert Cheyrou-Lagrèze, médecin au 2^e G.T.M. (1^{er} tabor)

Né en 1915 d'une famille originaire du Périgord, fils et petit-fils de médecins, avant de devenir lui-même père, beau-père et grand-père de médecins, Albert Cheyrou-Lagrèze fait d'excellentes études au collège Saint-Paul à Angoulême, puis à la faculté de médecine de Bordeaux dont il est brillant lauréat du concours d'internat en 1939.

En septembre de la même année, la déclaration de guerre le surprend interne des hôpitaux en stage à Marrakech. Sans attendre d'être appelé, il s'engage aussitôt comme simple soldat dans un régiment de zouaves. L'ordre de mobilisation au titre du Service de santé ne pourra donc l'atteindre à son adresse civile... Recherché, le présumé insoumis sera découvert sous les drapeaux, envoyé au peloton d'E.O.R. du Service de santé, nommé au grade de médecin auxiliaire affecté au 10º régiment de tirailleurs marocains qu'il rejoint au camp de Valdahon en avril 1940 et avec lequel il va se trouver, du 23 mai au 8 juin, au cœur de combats acharnés sur le front de la Somme; grièvement blessé, il fait l'objet d'une magnifique citation à l'ordre de l'armée.

Démobilisé, il regagne l'Afrique du Nord, passe sa thèse à la faculté d'Alger; de 1941 à 1943 il exerce la médecine à Marrakech où il se perfectionne dans la pratique des parlers marocains.

A nouveau mobilisé en 1944, il est affecté au 2° G.T.M. comme médecin chef du 1° tabor, avec lequel il ira en Corse, à l'île d'Elbe, au débarquement de Provence, dans les Vosges. Quatre nouvelles citations lui vaudront d'être décoré de la médaille militaire.

Après la guerre, il revient au Maroc, installe son cabinet dans la médina de Fès, où il est unanimement apprécié de la population locale qui le surnomme « le docteur El-Marrakchi ». Il soigne, réconforte et conseille bien des Marocains, des humbles comme des notables, dont le chérif Abdelhaï El-Kittani, le futur sultan Mohammed Ben Arafa et de nombreux caïds.

Après l'indépendance du Maroc, en 1956, il continue d'exercer à Fès, mais, l'année suivante, il est enlevé par des éléments armés incontrôlés se disant membres de «l'Armée de libération nationale». Pendant plusieurs semaines, ses ravisseurs le traînent de cache en cache à travers le Maroc. Au cours d'un passage à Casablanca, grâce à la complicité d'un de ses gardiens, fils d'un notable qu'il avait naguère sauvé, il parvient à s'échapper.

Définitivement rapatrié, il s'installe dans la région parisienne, s'emploie à secourir ses vieux amis marocains réfugiés en France, fait preuve de l'activité inlassable qui n'a cessé d'être sienne.

Victime du devoir, il est atteint d'un mal implacable et progressif, dû à la pratique ancienne et prolongée de la radiologie. Avec l'admirable maîtrise de soi qu'il avait déjà montrée au feu, il fait face à la souffrance sans rien laisser paraître, ni perdre sa gaieté et son humour habituels; il refuse tout remède qui pourrait porter atteinte à sa vivacité d'esprit et à sa clairvoyance, qu'il conservera jusqu'. à la fin.

Il prépare calmement sa mort en grand chrétien qu'il n'a jamais cessé d'être et s'éteint le 17 mai 1988, après avoir eu deux fois la joie de se voir bisaïeul au cours de la dernière année de sa vie exemplaire.

ave: Jampah esupoat filose du Ouissam alaouite. lacques Lapey ere et R. Espeisse représentaient la Koumia a seu obséques

Jacques Barbarin (1918-1988)

Jacques Barbarin nous a quittés brusquement sans prévenir. Il est tombé au cours d'une promenade en montagne. Par Grâce, il était entouré de sa famille. Le matin même, tous avaient assisté à la prise de voile de sa dernière fille.

Sorti de Saint-Cyr après un an d'école, il est fait prisonnier en 1940, mais blessé grièvement, il est rapatrié et envoyé au Maroc où il est affecté à Tahar Souq comme adjoint au commandant du 8º goum. Blessé à nouveau en 1944 dans les rangs du 8º R.T.M., il est réaffecté aux Affaires indigènes dans le Tafilalet : Amellago, Assoul puis Boulmane dans l'Atlas, en raison de ses charges de famille qui commencent à s'accroître.

Mais la vie dans les régions désertiques du Sagho l'a marqué : «quiconque a vécu dans le désert, disait-il, ne peut oublier cette période de sa vie ».

Sans négliger sa carrière militaire, il avait été le plus jeune capitaine de l'armée, il est affecté au commandement supérieur des troupes du Maroc, après avoir été breveté d'état-major, mais il rejoint bientôt la direction des Affaires politiques à Rabat, où ses qualités d'analyse lui font confier la responsabilité du Centre de renseignements et d'opérations.

Recruté par le directeur du Bureau minier du Maroc, officier de réserve, auquel il avait fait forte impression lors d'un exercice de cadres qu'il dirigeait, J. Barbarin va accomplir une carrière civile brillante : secrétaire général du B.R.P.M., directeur général de GENAREP, chef des études économiques et financières à Paribas, il finira sa carrière civile comme contrôleur des dépenses de la banque dans un poste où sa rigueur aura l'occasion de s'exercer activement. Mais le rayonnement de Jacques Barbarin dépasse largement son cadre professionnel. Profondément chrétien, il avait une foi de charbonnier, s'appuyant sur une culture profonde et une dialectique sans faille capable de venir à bout des opposants les plus avisés.

Tout dans sa vie apparaît simple et paisible, en même temps qu'exemplaire et puissant. Il avait un réel optimisme qui apparaissait parfois excessif à ses proches, mais qui était dû à un réel abandon à la providence.

Blessé par un tireur d'élite à la Costa San Pietro, il s'effondre et se relève. Le tireur sort de sa cachette et, surpris, lui dit : « Vous n'êtes pas mort! »

Il est très actif dans la cité. Il prend part à la vie des A.P.E.E.L. et siège au conseil d'administration de son ancienne école. Il est membre fondateur de l'Association pour la sauvegarde de l'armée française. Il est président de l'Association familiale catholique de Joinville et échoue de très peu aux élections municipales où il se heurtait à un candidat extrémiste bien implanté.

Sa réussite familiale est au moins aussi remarquable que ses réussites professionnelles. Père de onze enfants, trois filles sont dans les ordres, un fils est prêtre. C'est ce dernier qui a célébré la messe le 21 juillet dans l'église d'Aigurande où son père avait été baptisé.

Si les sympathies de Jacques Barbarin allaient à l'église préconciliaire, il était capable de se soumettre à la discipline. Office émouvant durant lequel les enfants quelques petits-enfants (il en a vingt-six), des filleuls (il en avait une dizaine) sont venus remplis d'émotion lui dire un mot d'adieu sur cette terre.

Ses quatre fils dont deux officiers ont porté le cercueil au cimetière, son gendre, officier également, portait ses décorations.

Ayant su deviner les qualités de celle qu'il avait choisie pour épouse, malgré son extrême jeunesse, il a réussi à élever avec rigueur, mais avec bonté et avec le sourire, une famille nombreuse dont aucun membre ne s'est écarté du troupeau. Ce n'est pas là son moindre mérite.

Jacques Barbarin nous manquera, mais il a laissé de la bonne graine pour le remplacer.

Il était officier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 1939-1945 avec trois citations et officier du Ouissam alaouite.

Jacques Lapeyrère et R. Espeisse représentaient la Koumia à ses obsèques.

Jacques Barbarin (1918-1988)

R. ESPEISSE.

e a mittés baraquement sans prévenir. Il es

nême, tous avaient assisté à la p**noisipré propriée** demière file. Sorti de Saint-Cyr après un an d'école, il est fait prisonnier en 1940, mais blessé gièvement, il est rapatre et envoyé au Maroc où il est affecté à Tahar Souq comme

Notre ami Jean Gigonzac nous demande de préciser que l'In memoriam de l'adjudant Archange Franceschetti a été rédigé par le médecin colonel Lagarde.

Le médecin colonel Lagarde qui habite Pérols, dans l'Hérault, est un ancien du Maroc où il a fait toute sa carrière et a servi à ce titre dans de nombreux postes d'Affaires indigènes.

Président du Souvenir français dans l'Hérault, le docteur Lagarde anime de nombreuses associations patriotiques et apporte son appui aux représentants locaux de la Koumia en toutes circonstances.

d'operations.

LA TRIBUNE DE L'HISTOIRE

La reddition de la garnison allemande pur ose une rause dans une palliasraM en mant rousse par la semerasse le solet de la la compania de solet de de solet

A la lecture du second volume de l'Histoire des goums, j'ai trouvé, non sans une certaine émotion, la relation des événements vécus au cours des campagnes 1944-1945.

Une photo m'a immédiatement frappé; c'est celle de ce jeune Alsacien rallié lors de la prise de Marseille, et que j'ai particulièrement bien connu. Ainsi que je l'explique, dans le texte ci-dessous, j'ai gardé de ce garçon et des événements qui se sont déroulés lors de son ralliement, un des souvenirs, des plus émouvants, parmi ceux qui ont émaillé cette période de notre campagne. Aussi n'ai-je pu résister au désir de faire connaître son histoire.

En écrivant ce récit, j'ai le sentiment, aujourd'hui, d'avoir rempli un devoir de reconnaissance envers un personnage qui aura profondément marqué ma jeunesse. P.C. du tabor est en bordure de la petite route bombée et bosselée qui se

notisnitaeb elleup tias en no srev eugmeg al travers a travers de sent destination



Crite trialson de trante a proximire rispende des entants o une colonie de vacance sous la responsabilité d'un prêtre qui ne larde pris à ongager la conversation, il nous fait part de ses difficultés de ravitatioment. Mais noire présence en ces lieux le rassure. La nuit précédente, il la passée en veille de prière, pendant que, Dieu mercil les enfants dormaient, inquiet des passages incessants sur la route, de soldats allemands qui LA REDDITION DE LA GARNISON ALLEMANDE DE MARSEILLE

En cette fin août 1944, le XIIe tabor, au sein duquel je remplis la fonction de radio, depuis la campagne d'Italie poursuit sa progression en direction de l'ouest afin de parachever l'encerclement de la grande cité phocéenne. Nous avons troqué le mulet contre la «Jeep» ce qui facilite les déplacements et rend ainsi les liaisons radios plus rapides et efficaces.

Placé au centre des échanges de messages entre les unités et le commandement je peux suivre aisément l'évolution de la situation sur le terrain. J'entends dire que les Allemands sont retranchés dans les fortifications côtières de l'Estaque et du tunnel du Rove où se terrent des batteries mobiles d'artillerie.

Notre mission consiste à enfermer le dispositif ennemi entre les crêtes dominant l'Estaque, en direction du château de la Nerthe, et la mer. La bataille fait rage, au passage des émissions radio, je note le nom des points de résistance. J'entends parler d'une position «Tante Rose» qui m'amuse intérieurement étant donné que précisément j'ai une grand-tante résidant à Marseille se prénommant Rose et que j'espère bien aller saluer «inch Allah» dès la fin des combats.

En attendant il fait beau, c'est le plein été et, ma foi, j'irais bien batifoler dans la garrigue parfumée, jouer les «sous-préfets aux champs»!

Retardé par une remise en état du matériel radio, je dois avec mon collègue et ami M. rejoindre le P.C. du tabor situé quelque part dans les collines calcaires des Alpilles : l'itinéraire est facile : à notre gauche la ligne de feu d'où s'échappent d'immenses volutes de fumée noire des pinèdes incendiées par les explosions d'obus, avec comme fond sonore le roulement incessant des tirs de mortiers et d'artillerie, entrecoupés par le tac-tac des armes d'infanterie : à notre droite les grands espaces où seuls quelques « mas » perdus s'accrochent au flanc des collines dénudées et battues par le vent — le ciel bleu, le chant des cigales —, bref la douceur de vivre. Je rêve et pense aux chantres de cette Provence lumineuse pleine de senteurs : Mistral, Daudet, Giono, Pagnol dont les œuvres littéraires et leur réalisation cinématographique ont enchanté mon adolescence. Les Lettres de mon moulin sont encore présentes à mon esprit.

La réalité s'impose à nouveau, sous les traits d'un préposé à la circulation qui nous informe qu'une portion de la route que nous suivons se trouve exposée au feu de l'ennemi. Elle est balayée par des rafales d'armes automatiques. Malheureusement, cette partie de route de crête, longue de quelques centaines de mètres, est précédée d'une rampe montante, nous interdisant de prendre l'élan nécessaire à son franchissement rapide. Avant de nous engager au-delà, mon ami M., qui pilote la «Jeep», propose une pause dans une prairie avoisinante maintenant roussie par la sécheresse et le soleil de l'été, histoire de se donner un peu de courage. Encore des réminiscences du «sous-préfet aux champs».

Notre quiétude est bientôt troublée par quelques « arrivées » d'obus dans le voisinage. Décidément pas moyen de musarder comme ces bateleurs provençaux musiciens et poètes! Un couple de civils se dirige vers nous malgré nos gestes les invitant à s'éloigner de ces parages peu fréquentables. Ils n'en ont cure et viennent à nous, nous offrir le verre de l'amitié à partir de la bonbonne qu'ils transportent à bout de bras. Ils recherchent « les libérateurs » pour leur témoigner leur joie et leur reconnaissance. L'euphorie de la libération leur fait oublier que tout danger n'est pas écarté pour autant. Ils n'y croient plus. Rien désormais ne peut ternir ces journées glorieuses!

Dans l'intérêt de tous nous abrégeons les congratulations patriotiques et, ragaillardis par cette chaleureuse offrande nous reprenons la route. Le moteur de la «Jeep» ronfle au maximum de sa puissance et dès l'arrivé sur la ligne de crête, M. enclenche la vitesse supérieure, la tête rentrée dans les épaules nous parcourons sans encombre l'espace dangereux!

Le P.C. du tabor est en bordure de la petite route bombée et bosselée qui se faufile entre ravins et collines à travers la garrigue vers on ne sait quelle destination. Une maison de maître à proximité héberge des enfants d'une colonie de vacance sous la responsabilité d'un prêtre qui ne tarde pas à engager la conversation. Il nous fait part de ses difficultés de ravitaillement. Mais notre présence en ces lieux le rassure. La nuit précédente, il l'a passée en veille de prière, pendant que, Dieu merci! les enfants dormaient, inquiet des passages incessants sur la route, de soldats allemands qui tentaient de fuir l'encerclement.

Il craint que nous l'abandonnions à ses angoisses de responsable, devant Dieu et les parents, de tous ces enfants, en levant le camp. «Vous ne repartirez plus?» demande-t-il. On ne peut, bien entendu, que se montrer rassurant en pareil cas!

Rangé à l'ombre de quelques pins rabougris égarés dans ce désert de pierrailles, j'assure la permanence radio. Je capte des conversations en phonie, la plupart exprimées en arabo-berbère, afin d'assurer une relative discrétion aux ordres et informations donnés. J'en saisis, au passage, des bribes, mes connaissances linguistiques en la matière étant encore très limitées. Ma présence aux goums remonte à moins d'une année. Appartenant au corps des transmissions (à l'époque le génie) je me suis porté volontaire, avec quelques camarades, au retour d'un séjour en Afrique noire, pour servir dans les tabors afin de prendre une part plus active à la libération de mon pays que j'avais quitté dès janvier 1941 pour le Maroc.

Le P.C. du tabor est heureusement à l'écart des coups de l'ennemi fort affairé à contenir la pression de nos éléments avancés à en juger par les informations que la radio nous apporte.

On m'amène un prisonnier allemand. Le visage poupin, imberbe, sous la visière cassée de sa casquette vert de gris il me paraît très jeune. On me le confie de la part du commandant, il s'agit d'un Alsacien qui a déserté les lignes allemandes au petit jour. Un peu étonné et méfiant sur le moment je ne tarde pas à engager la conversation avec Marcel, c'est ainsi que se prénomme mon nouveau protégé. Il me conte son histoire : originaire de Cernay, à peine âgé de dix-huit ans, d'où son air d'extrême jeunesse, il est enrôlé contre son gré dans la Werhmacht et après une courte instruction envoyé dans le Midi de la France. Depuis le débarquement allié en Provence il attendait l'occasion favorable pour rejoindre les Américains, notre présence à leur côté étant ignorée par la plupart des Français. Donc la nuit dernière il s'était arrangé pour rester sur une position avancée et franchir les lignes à la première occasion surpris de se trouver en présence de guerriers barbus, à la mine peu engageante, revêtus de djellabas. A part moi, je pensais qu'il avait eu beaucoup de chance! Marcel me fait part de son intention de reprendre le combat à nos côtés et de rentrer en Alsace par la voie triomphale.

En attendant une affectation dans une unité, après avoir échangé son uniforme de «feldgrau» contre une tenue de goumier, je lui montre le fonctionnement du poste radio, haut-parleur branché. En parcourant la gamme d'ondes nous captons des messages plus ou moins sybillins pour les non-initiés. Soudain, notre attention est retenue par une conversation en langue allemande, très audible, donc émise à courte distance. Avant que j'aie pu l'interroger Marcel en suit attentivement les termes, son visage reflète de l'émotion. J'évite de le distraire et à la fin de l'émission il m'en traduit la substance : «ils» ont, dit-il, de nombreux blessés et ne peuvent les soigner. Peutêtre, ajoute-t-il, «ils» sont en liaison avec un navire ou un sous-marin en mer pour faire évacuer leurs blessés. Je ne relève pas le propos! Primo. — Une liaison radio avec un sous-marin me paraît exclue à moins qu'il n'émerge.

Secundo. — Compte tenu de l'importance de l'armada alliée naviguant à proximité des côtes il me paraît peu probable que des unités ennemies puissent prendre le risque de s'approcher au point de capter un message en phonie. Je pense plutôt à une liaison interne au camp retranché, assez surprenante à vrai dire. Je note les coordonnées de l'émetteur et en avise immédiatement la hiérarchie.

A partir de là, mes souvenirs, assez précis, pour les avoir relatés à l'occasion, se brouillent. Il me semble avoir tenté d'entrer en contact avec cet émetteur inconnu par le truchement de Marcel, par des appels répétés suivis de longs silences. Quoi qu'il en soit et sans rien affirmer quant au résultat de ces tentatives, des négociations s'ensuivirent, au terme desquelles une trève fut conclue, de 22 heures à 2 heures du matin suivant afin de procéder à l'évacuation des blessés les plus atteints. Cette mission échoue au 1er G.T.M. ainsi que l'attestent toutes les chroniques de l'époque. Mon collègue S. est alors désigné pour convoyer, à la nuit tombante, l'ambulance, tous feux éclairés, qui doit ramener les blessés, mission dont il s'acquittera honorablement après plusieurs rotations.

Parmi les divers écrits relatifs à la reddition de la garnison allemande de Marseille, la version la plus complète que je connaisse se trouve dans l'histoire de la 1re armée française par le général de Lattre de Tassigny. Page 112, on peut y lire ce qui suit : «Ce même jour, vers 17 heures, deux blessés allemands se présentent à nos avant-

postes, porteurs d'un message.

Le colonel von Hastein se déclare impuissant à soigner tous ses blessés et demande aux Français d'envoyer une ambulance pour les évacuer. L'interception de deux mesages radios apporte l'explication de cette démarche insolite : le premier de von H. à Schaeffer rend compte que tous ses médecins ont été tués... le second de S. à v. H. etc.

J'ignorais alors que dans le même temps des émissaires allemands blessés, porteurs d'un message s'étaient présentés à nos avant-postes.

De cela, il ressort que nous avons bien capté, au moins le premier message radio, et ce, grâce à la présence de Marcel à mes côtés qui a pu nous en donner la teneur. Sa supposition d'une liaison terre / mer est restée présente à mon esprit parce que techniquement invraisemblable.

Deux jours plus tard, un soir, un silence profond, accueilli avec soulagement, s'instaure, sous le ciel d'été d'où désormais ne «tombe que cette obscure clarté des étoiles ». Les combats cessent à la demande des Allemands.

POSSIV EL 2002 EN EMPORTION DE LA GARNISON DE PROMISON DE LA GARNISON DE LA

Mon «patron» m'invite à le suivre, avec la «Jeep» radio. Nous allons prendre en charge des armes déposées par l'ennemi dans l'Estaque. Marcel nous accompagne au cas où nous aurions besoin d'un interprète. Mes deux fidèles goumiers, arme à la main, sont aussi de la partie.

Spectacle impressionnant, nous remontons une colonne de plusieurs milliers d'Allemands, encadrés par leurs officiers, qui se rendent avec armes et bagages. Les armes sont, bien entendu, laissées sur place notre mission étant précisément de les récupérer. Serrés sur le côté droit de la chaussée nous suivons la «Jeep» du «patron». Nous évitons d'échanger le moindre regard avec nos ennemis. Quelle émotion je ressens après avoir quitté la France depuis bientôt quatre années, emportant avec soi le souvenir humiliant de la défaite de 1940, d'assister à pareil spectacle!

La population civile ose à peine sortir des caves et abris où elle s'est réfugiée durant ces jours sombres.

Personne n'ose encore laisser éclater sa joie, mais à peine le dernier rang des occupants disparu c'est une explosion indescriptible de liesse populaire, réel miracle, d'unanimité et de rassemblement, propre aux grands événements glorieux de l'histoire de France, qui ne se produisent qu'une ou deux fois par siècle.

Notre «Jeep» est bientôt transformée en char fleuri, d'autant plus que l'on attendait les Américains et que se sont des troupes franco-marocaines qui sont là! Pris, dans un premier temps, pour des Canadiens nous devons décliner nos identités pour être réellement reconnus comme Français.

J'observe de temps à autre Marcel qui souffre visiblement de sa situation ambiguë. Il détourne la tête pour ne pas croiser le regard de ses anciens compagnons d'armes. Il ne pouvait pas ne pas avoir quelques amis parmi eux! Je sens qu'il se trouve dans une situation embarrassante : hier l'ennemi aux yeux de cette population qui aujourd'hui l'acclame comme un libérateur qu'il n'est pas! Déserteur vis-à-vis de ses camarades il doit ressentir douloureusement un sentiment de frustration devant un triomphe qui ne lui appartient pas. Sa gêne et son silence font peine à voir, les paroles sont inutiles, traitons-le comme un des nôtres. Engoncé dans sa «djellaba» trop neuve, il a du mal à traduire les propos du «hauptman» chargé de la remise du matériel. Un incident survient : un très jeune Allemand, réfugié dans une maison, refuse de se rendre. Quelques goumiers sont prêts à intervenir quand quelques femmes parmi la population s'interposent, alléguant qu'il s'agit d'un très jeune garçon et qu'elles s'emploieront à le ramener à la raison.

Peu après, le récalcitrant sort de son camp retranché, il est très jeune, de l'âge de Marcel. Ce dernier me paraît profondément ému. Dieu merci ! l'affaire s'est réglée pacifiquement.

Marcel fut affecté à une section d'un goum selon ses désirs. Je n'eus plus l'occasion de le revoir avant la campagne des Vosges.

Fin novembre, nous progressons difficilement sur les crêtes boisées qui longent et dominent la vallée de St-Amarin qui part de Thann et s'enfonce dans le massif vosgien. Il fait froid, le ciel est gris, la première neige recouvre le sol. Où sont les campagnes triomphales et lumineuses d'Italie et de Provence? Ici il faut subir les intempéries, résister à la fatigue, au froid, se heurter à la résistance acharnée de l'ennemi qui s'accroche désespérément au terrain au fur et à mesure que nous approchons de ses frontières.

Depuis le Doubs, Belfort, les Vosges, c'est une succession d'engagements âpres et meurtriers dans le mauvais temps, la boue, la pluie, la neige. Voilà des semaines que nos vêtements se mouillent et sèchent à même notre corps. Cette situation se prolongera pendant presque deux mois!

Ce soir, nous sommes à l'aplomb d'un village blotti au fond de la vallée. La forêt nous met à l'abri des regards de l'ennemi. Le P.C. du tabor s'installe en point d'appui fermé sur une éminence. Pas de feu, pas de bruit, nous sommes à portée de voix des Allemands; la liaison radio devra être brève et des plus discrètes. Depuis que nous avons à nouveau retrouvé notre vaillant «brèle» pour transporter le matériel, il faut, pour chaque vacation, tout déballer et actionner la génératrice à bras, manœuvre bruyante malgré tous les soins apportés par nos deux fidèles goumiers-radio!

Un goum s'installe dans nos parages et quelle n'est pas ma surprise de retrouver Marcel! Il a changé, il me paraît heureux, il est disert, l'air du pays natal semble avoir une influence tonique sur son comportement; il a un air de vieux baroudeur : envolées sa réserve et sa timidité! A la tombée de la nuit, il s'est payé le luxe de descendre à travers la forêt jusqu'à l'orée du village pour surprendre les conversations des défenseurs. Cette escapade lui vaudra les remontrances de son chef de section!

La nuit se passe dans le calme et le froid. Nous dormons à même le sol sur un lit de branches de sapin. Le silence est troublé seulement par quelques tirs d'artillerie à distance, ou une rafale d'arme automatique, déclenchée par quelque veilleur nerveux.

Avant le jour, branle-bas de combat, dans le silence le plus absolu, chacun regagne son poste; la journée s'annonce décisive. Les goumiers progressent dans l'ombre, comme des loups, sans bruit jusqu'aux abords du village et aux premières lueurs de l'aube ils déboulent sur le cantonnement ennemi!

La surprise est complète : les rafales des mitraillettes claquent dans le petit matin froid, les grenades éclatent dans un fracas étourdissant. Certains des hommes sont surpris faisant leurs ablutions matinales au lavoir communal. La progression se poursuit, le village est bientôt investi. La résistance s'organisera un peu plus loin, le temps que l'ennemi réagisse.

Le P.C. s'installe dans le village libéré, la populationn moins exubérante que dans le Midi, ne tarde pas à nous accueillr avec force gentillesse.

C'est alors que me parvient la triste nouvelle : Marcel, dans sa fougue combative, est tombé au champ d'honneur à... 15 kilomètres de son foyer. Ici, dans le village, certains le connaissent, ils sont émus, c'est un enfant du pays! Les liens familiaux avec les habitants de cette vallée sont remémorés. Ce soir-là, douillettement installé chez mes hôtes, je revois la Provence, le ciel lumineux, la douceur de l'été. J'évoque le visage de Marcel, ce garçon blond aux yeux clairs, terriblement confus et gêné de partager les lauriers de la gloire, pour une victoire qui ne lui appartenait pas à travers le choix héroïque qu'il avait fait! Il a voulu mériter après coup l'accueil délirant des populations libérées, effacer son passé récent et rentrer triomphalement dans son Alsace natale, déchirée et tiraillée depuis trois quarts de siècle entre deux appartenances.

Lui, il avait fait un choix simple et naïf tel une image d'Epinal, le «regard tourné vers la France», ultime souhait du général Rapp pour sa mise en terre. Marcel a voulu trop prouver jusqu'à offrir sa vie à la France. Ce soir je suis triste!

Le temps passe, et, parfois, érode les souvenirs. Celui de ce jeune garçon, resté dans l'ombre, ne m'a pas quitté. Longtemps, bien longtemps après, j'ai cherché, en vain, dans les cimetières militaires, et même dans son village, sa sépulture. Il a fallu que le second volume de *l'Histoire des goums* vienne raviver tout ce passé, en publiant sa photo.

Je n'ai pas pu résister au désir pressant de faire connaître ce qui fut!

Ahmed Henrici se a suite d'une contectation survenue entre ses enfants au sujan de cham. 880 ram, ninreBuit formé par Oacem et sa descencance, l'aufre par ses autres

Jacques ESTEVE,



La Confédération des Reguibat-Lgouacem

Au moment où, d'après les dernières informations, le conflit entre le Maroc et le Polisario qui date depuis plus de dix ans semble en voie de règlement, il est apparu intéressant de publier des extraits d'une étude faite en février 1937 par le capitaine Dupas, alors chef du bureau régional des confins sur la Confédération des REGUIBAT-LGOUACEM, dont les territoires de nomadisme s'étendent entre le Maroc et la Mauritanie.

thos seminor set ORIGINE. - L'ANCETRE EPONYME seminor sel bioti

Les Reguibat sont des Zwaya (marabouts d'origine Sanhaja) actuellement très mélangés avec des tribus de toutes provenances. Ils se réclament de Sidi Ahmed Reguibi, leur ancêtre éponyme, qui a laissé une réputation de sainteté et est enterré sur l'oued Khachbi (MIIº01'L27º52') (1) affluent de l'Oued Zit nord de la Séguiet el Hamra, où son tombeau est très visité. (2)

De son vivant, Sidi Ahmed Reguibi a fait des miracles et son nom est invoqué en toutes circonstances pour obtenir sa baraka. Les Reguibat et même les Tekna disent : « la Sidi Ahmed Reguibi » comme les Marocains invoquent « la Sidi Abdelqader » ou encore « la Sidi Jilali ».

Les Reguibat sont considérés comme des Chorfa et leurs chameaux vendus à Marrakech étaient exempts de taxes en raison de la qualité de leurs propriétaires.

Si l'on en croit la légende Sidi Ahmed Reguibi aurait acheté au sultan noir Abou El Hassan Ali dans la première moitié du XIVe siècle le pays comprenant tout le bassin de la Seguiet el Hamra et le Zemmour jusqu'à la mer. Les émissaires du sultan mérinide jugeant Sidi Ahmed sur la pauvreté de sa mise le raillèrent et, lui donnant un sac, lui promirent de lui céder la région qu'il désirait s'il le remplissait d'or. Sidi Ahmed ordonna à ses «tlamid» (3) de remplir le sac de sable et pria. Il le renversa et il s'en écoula de l'or. Ce sac était fait de la peau du cou (regba) d'un chameau. Sidi Ahmed fut surnommé Reguibi et ses descendants les Reguibat.

La Gaada (MI2°28' L27°35') région de prédilection pour les chameaux en raison de ses beaux pâturages était appelée l'« lliouch» (la peau de mouton) de Sidi Ahmed Reguibi.

C'est «Sidi Ahmed Reguibi qui paraît avoir délivré ses frères Sanhaja (les Reguibat) de la domination arabe». (4)

La scission des Reguibat en deux confédérations aurait été décidée par Sidi Ahmed Reguibi à la suite d'une contestation survenue entre ses enfants au sujet de chameaux. Un groupe fut formé par Qacem et sa descendance, l'autre par ses autres fils. Il assigna à chacun une région de pâturages.

Qacem eut l'Est et ses chameaux reçurent la marque Q= Ils furent appelés de ce jour Reguibat du Cherg ou Reguibat Qaf ou Lgouacem (sans doute de Qacem, les qacem?).

Les autres fils eurent l'Ouest, d'où le nom Reguibat du Sahel et prirent comme marque de leurs chameaux la lettre kef

Lors de notre premier contact avec les Reguibat Lgouacem la confédération avait le fractionnement suivant :

TRIBUS	FRACTIONS	
AHL BRAHIM OU DAOUD	Ahl Sidi Allal Ahl Belqacem ou Brahim Lahmeidnat Jenha Ahl Lhassen ou Ahmed Sellam (rattachés)	

TRIBUS	FRACTIONS
FOKRA NOON Involves pomo	Ahl Ahmed ben Lhassen Ahl Bouïh Chouinat Ahl Lemjed Cool income adaptate (1981) Rema
edbu de Marah, Ceux-et, après binate de Hodrin e attaquent aux Aux comps de main. Les fiequibat	Ahl Taleb Ahmed Sedagha
acem, lot un an TAHIUOBEAN de le	Ahl el Qadi Ahl Sidi Abdallah Moussa Ahl Haioun
es commerçants qui, grace à la se sur la cête et dans le Noun), surfante. Ces demants puissant	Ahl Siba helio aslama en al alle de la Ahl Sidi Salem Ahl Ayaycha (rattachés)
untante. Ceo demintos puissain- es Oulad Bou Soa parout ou lis (Adrar) en discembre 1906	

APERÇU HISTORIQUE

Considérés comme chorfa, bénéficiaires de la baraka (5) du saint Sidi Ahmed Reguibi, leur ancêtre éponyme, les Reguibat sont des nomades religieux, dehiba (6) des Teknba (guerriers), payant ghafer (7) aux Aït Oussa, aux Berabers et aux guerriers de l'Adrart en signe de vassalité. Ils s'adonnent essentiellement à l'élevage.

Au XVIIIe siècle, ils deviennent une confédération puissante, par son nombre et sa richesse. Au contact des tribus guerrières qui les pillent périodiquement, ils deviennent eux-mêmes guerriers et se lancent dans la « Guerre de course ».

Remportant victoire sur victoire, ils arrivent ainsi à la fin du XIX^e siècle à l'hégémonie. Ils sont considérés au début du XX^e siècle comme des guerriers dangereux.

L'offensive est engagée par les Reguibat du Sahel et pendant longtemps les Reguibat Lgouacem, de tempérament pacifique, restent en dehors de la lutte. Cependant, ces derniers, harcelés par les rezzou et pillés, donnent leur aide aux Reguibat du Sahel. C'est grâce à leur appui que les deux confédérations parviennent à écraser leurs ennemis. Les Reguibat Lgouacem ont ainsi participé à tous les événements importants qui ont conduit les Reguibat à la situation dans laquelle nous les avons trouvés au début du XXe siècle.

EVENEMENTS PRINCIPAUX

Au début du XIXº siècle, les Reguibat écrasent complètement deux tribus : les Oulad Salem et les Oulad El Moulate, occupant le sud de la Seguiet el Hamra, dont on ne retrouve plus trace. Ces tribus furent exterminées et les rares survivants ont fui dans le Nord ou dans le Sud (Azaouad).

1820 voir le début de la lutte avec les Tajakant, marabouts-guerriers, habitant Tindouf, marché important, tête de ligne pour les caravanes, fréquenté par les commerçants de Marrakech, du Touat, et de Tombouctou, et alors en pleine prospérité.

Un nommé Reguigique, d'origine souad (Reguibat Sahel) d'après les uns, d'origine Ahl Brahim ou Daoud (Reguibat Lgouacem) d'après les autres, employé comme berger chez les Tajakant réclama à ceux-ci le payement de son salaire : un chamelon. Les Tajakant refusèrent et gifflèrent le berger. Cet incident aurait été l'origine du conflit. La fraction d'où était originaire le berger demanda appui aux Reguibat du Sahel et aux Reguibat Lgouacem; bientôt les deux confédérations, surtout la première, razzièrent à chaque occasion les Tajakant. Ceux-ci firent appel aux Berabers qui pillèrent un campement Ahl Belqacem ou Brahim (Reguibat Lgouacem) à Kheneg Sekoun (M10°06'L27°47') — affluent de droite de la Seguiet el Mamra.

Les Reguibat Lgouacem au complet s'unirent alors aux Reguibat Sahel et attaquèrent Tindouf. Le siège du Ksar dura une dizaine de jours et se termina par un combat acharné. Tindouf fut pris et saccagé (1894-1895).

1865, les Reguibat défont les Kounta de Si Mahmed el Kounti à Gour Gneifida (M10°25'L27°44') (Nord Seguiet el Hamra).

1880, les Reguibat vainquent les Oulad Lab.

1880, les Reguibat défont les Oulad Deli.

1884-1895, prise de Tindouf (cf. supra).

- 1900-1905, hostilités avec les Oulad Gheilane (tribu de l'Adrar). Ceux-ci, après avoir réussi de fructueuses razzia contre les Lehmonnate du Hodh, s'attaquent aux troupeaux Reguibat qui sont à leur tour victimes de leurs coups de main. Les Reguibat réagissent et prennent l'offensive en 1902. Les Gouacem, toujours animés de sentiments pacifiques, tentent de se dérober, mais eux-mêmes attaqués se jettent dans la lutte. Finalement, une grande opération Reguibat appelée le razzi «massih» (le balayeur, le nettoyeur) razzie tout, du Nord au Sud. La rencontre décisive a lieu à El Mallague, près de l'oued Chebeika (M11°30'L28°10'); les Oulad Gheilane, défaits, sont pillés et mis en fuite.
- 1906, guerre avec les Oulad Bou Sba, riches commerçants qui, grâce à la suprématie de leur armement (fusils mle 74, achetés sur la côte et dans le Noun), avaient subjugué les tribus guerrières de la haute Mauritanie. Ces dernières puissamment aidées par les Reguibat Lgouacem harcèlent les Oulad Bou Sba partout où ils sont; finalement un grand rezzi les disperse à Foucht (Adrar) en décembre 1906.
- 1910, réaction des Oulad Bou Sba, installés dans l'Oued Noun. Ils sont écrasés par un fort rezzi Reguibat.
- Lors de notre arrivée à Atar (1909) les Reguibat ont atteint leur apogée au point de vue militaire.

ET DES GRANDS NOMADES OF THE STATE OF T

La confédération est entièrement nomade. La tribu Lebbouïhat et la fraction Jenha de la tribu des Ahl Brahim ou Daoud qui ont peu de chameaux mais de nombreux moutons et chèvres ne quittent guère les abords de la Seguiet el Hamra, où ils trouvent les pâturages qui conviennent à leur cheptel et où ils labourent parfois. Ils ne peuvent effectuer de grands déplacements. Ils vivent du lait de leurs chèvres et de leurs brebis et, pour les Jenha surtout, du produit de leur chasse. Tout gibier leur est bon. Ils mangent aussi bien de la hyène que de la gazelle ou du chacal.

Les autres tribus ou fractions de la confédération sont composées uniquement de grands nomades de mouvance mauritanienne, algérienne, marocaine et Rio de Oro qui dominent la région désertique par leur nombre et leur richesse chamelière.

Ne vivant que pour et par le chameau, ils sont en perpétuel déplacement à la recherche des pâturages qui conditionnent toute leur vie. D'où le surnom d'« Ahl Mouzna» (gens de la pluie), qui leur est donné.

La ligne Anajim (M11°37'30"L24°07'30"), Bir Moghrein, Smara (M11°45'L26°39') marque la limite théorique entre la zone de nomadisation des Reguibat du Sahel (à l'Ouest) et celle des Reguibat Lgouacem (à l'Est). Cette séparation n'est pas rigoureuse. Si, par exemple, il n'existe de pâturages que dans le Zemmour, les deux confédérations y nomadisent ensemble mais s'orientent suivant leurs zones respectives : les tentes des Reguibat du Sahel à l'ouest de celles des Reguibat Lgouacem.

Les zones de parcours : Zemmour, Maqteir, Hank, Iguidi, sud-est de l'Iguidi, Aïoun Abd el Malek, Tindouf, Dra et jusqu'à proximité de Goulmimine, bassin de la Seguiet el Hamra et Zemmour avec la sécurité, s'étendent vers l'Est : Erg Chech et région Est de Taoudeni; mais les zones de prédilection restent le bassin de la Seguiet el Hamra et le Zemmour.

«Vivant uniquement de lait, les Reguibat Lgouacem sont obligés de se tenir à proximité de leurs chamelles. Les gens de fortune moyenne ont deux troupeaux : un troupeau de chamelles à lait, dites «khlef» qui reste près des tentes, un troupeau de chamelles sans lait, dites «achar», qui est en azib (8) dans une région de pâturages

souvent très éloignée des campements. Par exemple, plusieurs Gouacem campés dans la région d'Aïn Ben Tili ont un troupeau en azib dans l'Erg Chech sous la garde d'un ou deux bergers.

«Les campements doivent donc se trouver à proximité d'un pâturage. Ils sont en général à la limite du pâturage dans la direction du point d'eau où boivent les chameaux. Cependant, les indigènes s'arrangent autant que possible pour camper à proximité d'un oglat (9) de faible débit qui suffit à fournir l'eau de boisson.

«Par exemple, les chameaux vont boire à une daya (10), située à 20 kilomètres des tentes, les corvées d'eau vont aux oglats proches, les tentes sont dans le pâturage et les chamelles y reviennent tous les soirs.»

Cette obligation gênante de coller au pâturage explique l'invraisemblable dispersion des campements qui ne peuvent se réunir en douar près du puits comme dans l'Est et le soin avec lequel les nomades cachent l'endroit où ils se trouvent et le point d'eau où ils boivent, de peur qu'un autre ne vienne s'installer à côté d'eux et n'en diminue la durée. » (11)

Ce genre de vie auquel le contraint le désert explique la grande indépendance de caractère du nomade, son individualisme féroce, sa susceptibilité toujours en éveil, son humeur vagabonde. Obligé de se défendre continuellement contre les vols et les embûches du désert le nomade a une énergie et une volonté à toute épreuve. Résistant, il parcourt de grands espaces en buvant et en mangeant très peu et en supportant les rigueurs du climat désertique. Méfiant, diplomate et dominé par le souci de paraître et par l'orgueil, il préfère la misère au travail manuel.

tous les Reguibat possesseurs de nombreux chameaux et chamelles Cette coultume importante, la «meniha» est praiQUDILIBRUS les Reguibat possesseurs de

Instruits auprès des universités errantes des tribus maraboutiques, les Reguibat Lgouacem sont parmi les plus lettrés et les plus religieux des nomades du Sahara occidental. A tendances pacifiques, ils se sont livrés à l'étude du Coran et à la pratique de la religion.

Ils ont subi l'influence des Ahl Cheikh Ma el Aïnine mais se placent tous sous la protection de leur propre saint : Sidi Ahmed Reguibi.

Ils suivent le rite malékite, sont pratiquants, font les cinq prières rituelles, observent le jeûne et se purifient en faisant leurs ablutions avec du sable (tayammoum).

La tribu Lebbouïhat est la plus lettrée et la plus versée dans les sciences (surtout théologie), elle forme des cadi réputés.

Les Gouacem, surtout les Lebbouïhat, reçoivent uniquement des marabouts du sud marocain.

La Zekat (impôt sur le cheptel) est une obligation. Fixée à un mouton sur quarante et à une chamelle de plus d'un an sur 25, le produit doit en être distribué aux pauvres et aux personnages religieux.

ORGANISATION POLITIQUE ET SOCIALE

Socialement parlant, le confédération ne correspond pas à grand chose; les tribus qui la composent n'ont eu que des embryons d'organisation commune. Le nomade reste lié à sa tribu d'origine qui est une véritable entité. Pour ces primitifs vivant très misérablement, anarchiques et orgueilleux l'indépendance est la règle. Il n'y a pas de commandement unique. Considérés par les Tekna comme marabouts, les Gouacem n'ont jamais subi leur domination pas plus que celle des émirs de l'Adrar.

L'autorité du chef de tribu est généralement inexistante ainsi que celle de chef de fraction.

Une seule autorité s'exerce : celle de la «Djemaa» «Aït Arbaïn», réunion des principaux notables les plus riches, les plus intelligents, les plus vertueux, qui ont acquis par leurs qualités morales le droit de siéger à ce conseil se réunissant sur l'initiative du kébir de la tribu. Les membres ne sont pas fournis par chaque fraction proportionnellement au nombre de tentes mais, uniquement en fonction des qualités reconnues à certains notables. La compétence de cette «Djemaa» ou «Aït Arbaïn» est générale; elle règle absolument tout ce qui intéresse la vie du nomade. Par exemple, en plus de ses attributions judiciaires, elle désigne :

les guerriers qui devront s'opposer à un rezzi ennemi;

- les émissaires qui, à l'annonce des pluies tombées dans une région éloignée, iront sur place reconnaître les pâturages;
- en cas de manque d'eau, ceux qui supporteront les frais de forage ou d'aménagement du puits, etc.

Sa compétence est donc bien générale puisqu'elle connaît de toutes les questions, qu'elles soient judiciaires (civiles ou pénales) politiques ou économiques.

eparulaq el anab leos a REGIME DES PROTECTIONS segundo sel astrota seb

Les Reguibat Lgouacem dont la zone de parcours s'étendait très à l'est et jusqu'au nord du Dra eurent à redouter les incursions des Berabers et les rezzou Aït Oussa. Chameliers de tempérament pacifique, ils préférèrent payer tribut : c'est le «ghafer». Ils versaient annuellement aux Berabers sept «baïr» (jeunes chameaux) et aux Aït Oussa cinq baïr.

Au même titre que tous les Reguibat, les Gouacem étaient «debiha» des Tekna. Chaque tente avait en pays Tekna son protecteur auquel un mouton était égorgé quand la nomadisation entraînait au nord du Dra la tente Gouacem.

Avec la sécurité que notre présence a amenée, le «ghafer» et la «dehiba» ne sont plus pratiqués.

Une coutume spéciale, ancienne et toujours en honneur, consiste à prêter des chameaux et chamelles. Cette coutume importante, la «meniha» est pratiquée par tous les Reguibat possesseurs de nombreux chameaux et chamelles. Cette coutume importante, la «meniha» est pratiquée par tous les Reguibat possesseurs de nombreux chameaux. C'est le moyen pour le Reguibat riche, donc propriétaire d'un cheptel camelin de décongestionner son important troupeau, pour des raisons de difficultés de pâturages, de gardiennage, etc., de faire l'aumône en prêtant des chamelles à ses contributes pauvres et surtout, but essentiel, de créer de véritables pactes de solidarité entre les prêteurs et ceux qui reçoivent les «meniha».

Etant donné le nombre et la dispersion des animaux prêtés, le razzieur volait presque forcément des chameaux «meniha»; bien qu'il en ignorât le propriétaire il avait cependant un compte à régler avec ce dernier qui exerçait des représailles d'autant plus facilement qu'il était riche, donc puissant. Une razzia entraînait ainsi parfois une série de razzia les plus imprévisibles. La «meniha» est donc une assurance contre le vol; c'est de plus, pour le propriétaire, un moyen de se faire des «clients» et d'augmenter de ce fait son «leff» et son importance politique.

La «meniha» entraîne l'établissement d'un contrat qui généralement donne droit à celui qui reçoit le prêt d'animaux au lait, au poil et à une faible partie des produits. Il peut monter les chameaux prêtés, leur faire transporter des bagages pour sa tente seulement. Il lui est interdit de les vendre, de faire du commerce ou d'aller en cara-

vane, de les confier à un tiers ou de les donner en «meniha».

Les nomades du sud (Adrar mauritanien) ne font pas de «meniha» aux nomades du nord et réciproquement.

qui la composent n'ont eu que des apiraud'organisation commune. Le nomade reste lié à sa tribu d'origine qui est une ventable entite. Pour ces primitifs vivant très

La justice est rendue soit par le cadi, soit par les « Aït Arbaïn ». Les cadi sont des gens instruits, connaissant le droit et que leurs qualités ont désignés à cet emploi. Les justiciables choisissent la juridiction devant laquelle ils désirent porter leur différend : cadi qui juge suivant le Chraâ, Aït Arbaïn qui jugent suivant la coutume écrite et connue de tous. Généralement la partie succombante devant le cadi fait appel du jugement rendu devant les Aït Arbaïn qui tranchent en dernier ressort. Les jugements, mêmes rendus en première instance, par la Djemaâ des Aït Arbaïn, sont sans appel et exécutoires immédiatement.

Toutes les sentences prononcées par le cadi ou les Aït Arbaïn, donnent lieu à l'établissement d'un acte qui est remis à la partie obtienant gain de cause.

Du temps de Bellal, qui avait réussi à imposer son autorité à la confédération, et jusqu'à sa mort (1910), il existait une Djemaa des Aït Arbaïn de la confédération composée de quelques membres pris dans la Djemaa des Aït Arbaïn de chaque tribu.



le plus «koumia» des groupes de compagnies d'assurances

1, Rue des Arquebusiers - 67000 STRASBOURG 48 - 50, Rue Taibout - 75009 PARIS 78, Route de Paris - 69260 LYON - CHARBONNIERES

Henry ALBY

Secrétaire Général Adjoint

" Bordeneuve "

31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

Pierre SALANIÉ

Agent Général

BP 102

46002 CAHORS CEDEX

Michel LEONET

Président Directeur Général du groupe Rhin et Moselle

STRASBOURG

Bernard MERLIN

Secrétaire Général E.R.

5, Rue Magdebourg 75116 PARIS

André FEAUGAS

Inspecteur Général E.R.

"Le Méjean"

Pessac - sur - Dordogne
33890 GENSAC

Maurice DUBARRY

Directeur Adjoint E.R.

"La Grande Candelle"
Allée des Pins - 13009 MARSEILLE

Renaud ESPEISSE

Sous-Directeur Honoraire

Le Plessis Breton
35420 ST GEORGES DE REINTEMBAULT



KOUMIA

DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE

Décret du 26 février 1958, « J.O. » du 1er mars 1958

ASSOCIATION DES ANCIENS

Reconnue d'utilité publique

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL:

14, RUE DE CLICHY, 75009 PARIS

TÉL. : (1) 48.74.52.93

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM et prénoms :23931/MORRAD - MOYJ 06599 - ena 9 et
Date et lieu de naissance :
Situation de famille :
Marié, père de famille : nombre d'enfants :
Prénoms et dates de naissance des enfants mineurs :
"Bordenelive"
Situation militaire ou profession:
Adresse:ALIAGALIAGAIM ÀUMA IA2 anaig
2
Nº de téléphone :
Derniers grades aux G.M.M.:82AHTA
Unités des goums et postes A.I. auxquels vous avez appartenu, avec indication des
années :
H 3 Kile 140 Hillian 40
S, Rue Wagnebourg
Décorations :
André FEAUGAS Maurice DUBARRY
Inspecteur Général E.B.
"Le Méjean" lu Grande Candelle.
33890 GENSAC 9 Aliée des Pins A 13009 MARSEILLE
Benaud ESPEISSE

Signature:

Cotisation annuelle: 150 F (comprenant l'abonnement au bulletin).

Cotisation seule: 50 F.

Les DONS sont versés au budget des œuvres sociales de la Koumia. Paiement par chèque barré, mandat-carte ou C.C.P. : KOUMIA 8813-50 V PARIS.

Permanence tous les mardis et vendredis, de 15 heures à 18 heures, 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Métro : Saint-Lazare ou Trinité-Estienne-d'Orves.

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA, ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES AFFAIRES INDIGENES, EN FRANCE

Association loi 1901

Siège social : mairie de Montsoreau, 49730 MONTSOREAU



BULLETIN D'ADHÉSION

Nom et prénoms :
Date et lieu de naissance :
FILIATION:
FILIATION: Situation de famille: Nombre d'enfants:
Numéro de télképhone :
PROFESSION:
Grade dans l'armée (éventuellement) :
Profession du conjoint :
Nom de jeune fille de votre épouse :
Déclare adhérer à l'Association des descendants des membres de la Koumia, anciens des Goums marocains et des Affaires indigènes, en France.
 Montant de la cotisation pour 1988, y compris l'abonnement au bulletin : 150 F.
— Cotisation seule : 50 F.
Ci-joint, en règlement, la somme de
Chèque à libeller au nom de : ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA
et à adresser à :
Georges BOYER de LATOUR, président, Les Touos du Puits-Neuf, route de Mons,
Callian, 83440 Favence.
Code Postali III Ville
Téléphone (facultatif)
Signature :

Rayer les mentions inutiles.

Avec Cetelem, vos projets ont de la suite dans les idées!

75 agences Cetelem à votre service. Des solutions-crédit pour tous les budgets. les projets, pour tous les budgets. Souplesse, rapidité, simplicité: Cetelem, c'est une agence près de chez vous, en permanence à votre écoute.

A renvoyer à : à allo et elli enue; el

Cetelem - Libre réponse N° 604 92 92529 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX (Ne pas affranchir votre enveloppe).

oui, je désire connaître l'adresse et le téléphone de mon agence Cetelem sans engagement de ma part.

Nomo ALEGA	AES OF DES MEMBRES	ASSOCIATION DES
Prénom		tresser à :
Adresse	SOYEH de LATOUH, president, s du Puits-Neuf, route de Mons,	
Code Posta	ılVille	Calilan, 8:
Téléphone	(facultatif)	

Cetelem
Le crédit et beaucoup plus

Ce conseil supérieur connaissait de toutes les affaires intéressant la confédération. Depuis, chaque tribu s'étant rendue indépendante, en cas de litige entre deux tribus de la confédération les Aït Arbaïn des deux tribus intéressées se réunissent en un tribunal unique et jugent. L'individu qui refuse de se soumettre à la décision de la Diemaa se met hors la loi.

L'individu lésé ou la tente pillée peut exercer des représailles immédiates mais généralement les incidents entre fractions ou individus se liquident par un règlement de comptes (hissab) précédé d'une targuiba (12).

En cas de meurtre, la loi du talion peut être exercée ou le meurtrier expulsé, mais généralement un arrangement à l'amiable intervient sous forme de paiement d'une dia (13) qui est fixée à cent chamelles et deux targuiba présentées par la famille du meurtrier

Pour le paiement de la dia toutes les fractions de la tribu sont solidaires entre elles et tous les membres d'une même fraction sont solidaires entre eux.

Les blessures donnent droit aux réparations prévues par le Chraâ ou estimées par la Djemaa, c'est le talb (14). Une targuiba doit être faite en réparation d'une giffle.

En cas de vol le voleur doit restituer à sa victime quatre fois ce qui lui a été dérobé.

S'il est incapable de s'acquitter ses parents doivent payer pour lui.

Si le voleur n'est pas rattrapé, des représailles peuvent s'exercer sur l'un quelconque de ses parents jusqu'à la septième ligne collatérale comme en cas de meurtre ou de blessure.

HABOUS

Les habous privés portant uniquement sur le cheptel (chameaux, juments et moutons) sont fréquents, ils sont de deux sortes :

— le «habous moâqqab» qui se transmet de père en fils;

- le «habous el moudabbar» qui ne profite au dévolutaire que du vivant du constituant.

Dans le premier cas, si la descendance du dévolutaire s'éteint, c'est un descendant du constituant, s'il jouit d'une bonne réputation, qui désigne un autre bénéficiaire du bien «habousé». Si ce descendant n'offre pas la qualité requise, c'est la Djamaa qui, autant que possible, doit comprendre les proches parents du constituant, procède à cette désignation généralement après avis donné par le cadi.

Dans le cas du «habous el moudabbar» si le constituant décède avant le bénéficiaire ce sont les héritiers qui reprennent le bien à sa mort.

Les chameaux et les jument âgés peuvent être vendus par le bénéficiaire si le constituant en a ainsi disposé.

Quand cette faculté n'a pas été stipulée par le disposant le dévolutaire peut vendre les chameaux âgés, à condition toutefois qu'il emploie le produit de cette vente à l'achat d'autres animaux plus ieunes.

Les femelles sont inaliénables.

Le lait, la laine, le poil profitent au dévolutaire. ner, primaria rasua de numon d'une escrave amandine avec un capit sont (lotes. 3 moins que le matite ait spécifié que l'affranchissement était personnel et ne s'étond'ul

pas à la descendance. La Vie au désert entevait four espoit qu'ille.

Les règles du Chraâ sont applicables aux mariages, divorces et successions qu'ils soient conclus ou réglés par le cadi et les Aït Arbaïn.

Le mariage donne lieu au paiement d'une dot qui, chez les Sellam (rattachés aux Ahl Brahim ou Daoud) est fixée à :

- 40 chamelles, enfirm reliment et l'itord ub ensistration inemendation famouse
- 5 pièces de cotonnades, en insurence l'equilitaism de vuod en il soucces nuous
- 30 pains de sucre. U framelaranag Jae C a rista lagor amiligal la usevuon nos

La polygamie est naturellement légale, mais la monogamie est la règle.

La femme a une condition supérieure à celle de la plupart des Marocaines. Elle jouit d'une certaine indépendance d'allure et de fait. C'est ainsi que, mariée ou non, elle peut, sans grands scrupules, interrompre une grossesse jugée inopportune.

«Les femmes sont très libres et ne travaillent pas, elles ont une grande influence dans la tente. Très souvent un indigène nomadise avec les parents de sa femme et non avec ses parents à lui. Très souvent aussi lorsqu'une femme est répudiée ses enfants la suivent chez ses parents ou chez son nouveau mari. Cela explique que des indigènes de tribus différentes nomadisent ensemble. S'ils ne sont pas parents par les mâles, ils le sont par les femmes. Il arrive aussi qu'un berger étranger libre (non esclave et recevant des gages, gages qui consistent en chameaux) épouse la fille de son maître lorsqu'au bout de quelques années il s'est constitué un petit troupeau. Il fait alors partie de la famille de ce dernier. (15)

L'hospitalité est très large et chaque tente doit l'offrir au moins une nuit à l'hôte de passage dans les campements.

L'instruction est répandue. Le fqih est engagé pour un an, chaque élève payant un chamelon et une pièce de cotonnade.

La pièce de guinée est versée au début de l'année et le chamelon à la fin; il est dû si la tente quitte le campement avant la fin de l'année.

Si le fqih est marié chaque tente qui envoie un élève donne une chamelle laitière par an (droit du lait). Ce sont les chamelles laitières de la tente école.

ESCLAVAGE

Orgueilleux, cupide, répugnant à tout travail manuel, le Reguibat Lgouacem a toujours été un grand amateur d'esclaves. Les actions de guerre heureuses menées aux frontières sud du Sahara occidental, surtout au Soudan, lui procuraient des captifs qu'il vendait dans le sud marocain ou qu'il employait à soigner ses troupeaux; le Sahara se chargeait de leur garde.

L'existence de ces esclaves était dure, comme celle de tous les Sahariens; ils étaient en général traités humainement.

Les quelques coutumes qui régissent la condition du captif posent en principe général, qui souffre cependant quelques exceptions, que les enfants suivent le sort de leur mère.

En cas de mariage de deux esclaves appartenant à des maîtres différents, que cette union ait lieu avec ou sans le consentement des maîtres, les enfants naissent esclaves et sont sous la dépendance du maître de la mère dont ils suivent le sort.

Les enfants qui naissent du mariage d'une esclave avec un homme libre sont captifs si ce mariage n'a pas eu lieu avec l'assentiment du maître de l'esclave. Dans le cas contraire, la condition des enfants est établie d'avance d'un commun accord entre le maître de l'esclave et l'époux.

L'esclave qui enfante de son maître est affranchie; elle reste captive si ses relations avec son seigneur sont stériles.

Les enfants issus de l'union d'une esclave affranchie avec un captif sont libres, à moins que le maître ait spécifié que l'affranchissement était personnel et ne s'étendait pas à la descendance.

La vie au désert enlevait tout espoir d'affranchissement par la fuite. L'esclave maltraité, homme ou femme, plus fréquemment homme, pouvait cependant changer de maître en se mettant sous la protection d'un autre homme libre de son choix. La protection s'obtenait en coupant la partie supérieure du pavillon de l'oreille d'un enfant, garçon ou fille, ou un morceau de l'oreille d'un cheval, ou encore une partie de la crinière ou de la queue d'un cheval. Le père de l'enfant ou le détenteur du solipède devenait obligatoirement propriétaire du captif. Le premier maître de l'esclave n'avait aucun recours. Il ne pouvait, mais il usait rarement de ce droit, que racheter le fugitif à son nouveau et légitime propriétaire. C'est généralement une partie d'une oreille humaine que sacrifiait l'esclave qui demandait protection; le cheval à l'oreille, à la crinière et surtout à la queue coupée subissant une dépréciation qui indisposait le propriétaire.

On cite le cas d'un captif en fuite qui, poursuivi et affolé, rencontra deux enfants. Il coupa à l'un un morceau d'oreille et mutila les deux oreilles de l'autre. Les parents du premier devinrent propriétaires d'un tiers et ceux du second des deux tiers de l'esclave qui avait ainsi obtenu leur protection.

La soumission des Lgouacem et le contrôle auquel ils sont soumis ont modifié profondément l'esclavage. Les razzia fructueuses n'existent plus, seule la reproduction perpétue l'institution et s'ils le désirent les esclaves peuvent se faire affranchir. Ils usent peu de cette faculté faisant partie, comme dans tout l'Islam, de la famille dont ils sont captifs.

at c'est grace e cette activite que la me porte, como e en el cuis lomas porte en que le nome control de la como de la co Comme nous l'avons vu, seuls les Jenha et surtout les Lebbouïhat sont agriculteurs quand la haute Seguiet el Hamra et le pays situé au nord jusqu'au Dra a été abondamment arrosé.

pue, j'ai quatre sentinelles qui veillent toute la mit sur silo: pie, si quatre sentinelles qui veillent toute la major.

Tous les Gouacem sont éleveurs : les Lebbouïhat et Jenha sont surtout pasteurs de moutons, tous les autres de chameaux, on sero et sup noiss

Seule la fraction Ahl Ayaycha se livrait au commerce. Elle formait de petites caravanes qui fréquentaient les grands centres : Atar, Goulimine et Cap Juby. Grâce à la sécurité et à la renaissance de Tindouf, centre d'attraction de la confédération par son «bureau» et son marché, toutes les fractions se livrent plus ou moins au commerce. Elles écoulent elles-mêmes le produit de leur élevage en échange des denrées indispensables : sucre, thé, cotonnade, orge. o and ab and no

Il n'existe aucune industrie importante; seules les rahla (16) et les tassroufa (17) sont fabriquées en tribu.

Avant notre installation au Sahara occidental, la «Guerre de course» était considérée comme un opération commerciale. Entreprise privée, elle était menée en association par quelques individus de diverses origines.

Les prises étaient ainsi réparties :

- 1/3 au guerrier;
- 1/3 au propriétaire du fusil; le mai prendent le propriétaire de la monture.

y a triometroli dished hu te senisiov auditi est aneb aebutétuph u Ism az (A suivre.)

manifeste. La nuil, nous recevons quetoues coups de jusif, mais sur les crêtes, Cette étude du capitaine Dupas a été communiquée par Pierre Premoli.

Toutes les longitudes données dans ce travail sont Ouest (Mw).
 Cf le Sahara et le Sud marocain espagnols, par le commandant Vicente Garner et le capitaine Jose Guarner, traduit par le capitaine de la Chapelle.
 Disciples.

Pourtant, il se produit un fácheux incident, un petit poste est contraint de se repiter; l'ennemi a ou quelques coups houreux qui nous ant couté deux monts et quatre

(3) Disciples.

(3) Disciples.
(4) Cf Esquisse d'une histoire du Sahara occidental, par F. de la Chapelle, in Hesperis.
(5) Bénédiction.

(5) Bénédiction.
(6) Tribu ou individu qui a sacrifié un animal à une autre tribu ou à un autre individu pour en obtenir la protection.

(7) Droit.
(8) Troupeau avec les bergers sans campements.

(9) Trou d'eau intermittent situé dans une dépression et alimenté par l'eau d'infiltration.

(10) Mare. (11) Cf. rapport du lieutenant du Tertre, chef de peloton à la Compagnie saharienne de la Saoura.

(11 bis) L'assemblée des Quarante.
(12) Sacrifice qui consiste à couper les jarrets d'un animal en présence de la personne à qui on fait amende honorable.
(13) Prix du sang.
(14) Réparation pour coups ou mutilations.
(15) Cf. rapport du lieutenant du Tertre, chef de peloton à la Compagnie saharienne de la Saoura.
(15) Selle de champagnie.

(16) Selle de chameau.

(17) Outre en peau qui sert à transporter les vêtements, vivres et objets divers et que l'on accroche à la rahla.

La création du bureau de Guercif

(Suite et fin de l'article paru dans le numéro 109.)

protondement tractave. protondement for the clave of the control of the control

J'ai rarement dix minutes à moi; je fais l'homme orchestre; c'est une vie de fièvre et c'est grâce à cette activité que je me porte comme je ne me suis jamais porté et que je ne me porterais jamais plus si je rentrais en France pour avoir une vie calme, oisive, inutile, rêveuse, molle et sans projets. La vie que je mène me devient nécessaire comme l'air que je respire. Je suis mon patron dans de larges limites; j'ai devant moi un vaste champ d'étude, d'initiative, de liberté. La région de Guercif est entièrement tranquille et pacifiée; je n'ai pas entendu un seul coup de feu depuis que j'y suis arrivé. Enfermé dans mon bordj entouré de réseaux de barbelés où j'ai fait mettre du verre pilé, j'ai quatre sentinelles qui veillent toute la nuit sur mes remparts; je ne sors jamais sans une escorte de vingt chevaux. Je tâche d'être juste et respecté des indigènes.

C'est avec passion que je crée ma pépinière, elle est mon œuvre; il n'y avait rien avant moi; j'ai planté deux cents cyprès, cent frênes, des arbres de Judée, des poiriers, des acacias, des pins, des mûriers; j'ai aussi ensemencé un hectare d'orge.

Plusieurs maisons sont sorties de terre; la mienne est la seule qui possède une cheminée magnifique; le colonel commandant d'armes n'a pas une résidence plus agréable, tant s'en faut et tous les officiers, même supérieurs, sont encore sous la tente. J'ai des tapis et un bon feu de bois de tamarin; je serai désolé le jour où l'on m'annoncera que je dois déménager.

Mes satisfactions sont de toutes sortes; j'ai pris en main la tribu des Haouara et plusieurs autres tribus viennent peu à peu à moi; je suis écouté et craint; quelle chute quand il faudra rentrer dans les pays civilisés!

LA KASBA DE MSOUN

Eh bien! cette fois encore, je n'habiterai jamais la maison qui m'était destinée à Safsafat, car le 10 mai, toute la colonne se met en route vers l'ouest. En compagnie de mon chef, le colonel Féraud, j'entre le premier dans la kasba de Msoun en tête de mes mokhaznis; l'opération se fait d'ailleurs sans qu'un seul coup de feu soit tiré. Notre arrivée cause pas mal d'inquiétudes dans les tribus voisines et un certain flottement s'y manifeste. La nuit, nous recevons quelques coups de fusil; mais sur les crêtes, nos grand'gardes repoussent facilement ces attaques insignifiantes.

Pourtant, il se produit un fâcheux incident; un petit poste est contraint de se replier; l'ennemi a eu quelques coups heureux qui nous ont coûté deux morts et quatre blessés. Quand tout sera tassé, la colonne retournera vers l'arrière et nous resterons à Msoun avec une garnison légère : cinq compagnies d'infanterie, deux cent cinquante cavaliers et quatre canons, solidement implantés dans un camp retranché. Le colonel Féraud est nommé commandant de cercle et je suis son chef de bureau; ma mission est toujours la même, tâcher d'apaiser les tribus voisines, acheter des dévouements, palabrer beaucoup, renseigner le commandement sur ce qui se passe et sur ce qui se dit. Le commandant d'armes est le commandant Duriez.

La kasba de Msoun a été construite vers 1660 par le grand sultan Moulay Ismaël. C'est un ensemble carré de cent dix-huit mètres de côté, bardé de hautes murailles couleur ocre-rouge; de profonds créneaux font une dentelle tout autour; il y a huit bastions aux quatre angles et au milieu de chacune des faces et une seule porte voûtée dans l'un des bastions. La muraille est assez bien conservée; à l'intérieur, environ cent cinquante masures basses, taudis informes, avec quelques boutiques un peu mieux entretenues où se vendent des étoffes de coton ou de soie et de menus objets importés.

La kasba domine, sur une falaise aride et pierreuse, un grand coude de l'oued Msoun dont l'eau est magnésienne; mais il y a une petite source d'eau douce à mille cinq cents mètres de là. Nous sommes ici dans un pays de transition, aux portes du Maroc intérieur, dans une région mamelonnée, au bout de la grande plaine que l'on

parcourt depuis Oujda, à l'entrée d'un pays fertile où l'orge verdoie à perte de vue entre des montagnes bleues. Sur les crêtes, dans un rayon de dix à vingt kilomètres, une douzaine de villages berbères contemplent avec épouvante nos effectifs, nos charrois, la poussière que nous soulevons, le bruit que nous faisons dans ce pays où, jusqu'ici, les coups de feu des brigands coupeurs de route troublaient seuls le silence majestueux et recueilli.

Plusieurs maisons de ces villages sont creusées dans le tuf, habitations de troglodytes; on les voit à la jumelle, à côté de leurs champs d'orge et de leurs cactus. Vers l'ouest, depuis les crêtes qui entourent la kasba, on distingue les gros ksour des Rhiata: Gueldaman, Djebla, Djeouna, et puis un coin de Taza, un grand pan de muraille jaune au-dessus des jardins et des oliviers. C'est vert, riche et beaucoup plus peuplé que tout ce que nous avons vu jusqu'ici; mais c'est hostile, pour le moment du moins.

Nous aurions certainement poussé jusqu'à Taza si les troupes venant de Fez avaient été à pied d'œuvre; ce n'est que partie remise; je ne m'en plains pas; j'ai fait mon devoir et j'ai vu Taza... à la jumelle.

Nous avons ici deux aéroplanes qui ne cessent de circuler dans les airs, au grand émoi des indigènes. Nous continuons à recevoir quelques coups de fusil toutes les nuits, mais sans aucune conséquence; nous souhaiterions une attaque importante pour nous permettre d'infliger à l'adversaire un revers définitif.

Le 24 mai, alors que nous ne sommes là que depuis deux semaines et que le gros de la colonne est rentré à Guercif, nous sommes brusquement attaqués à 9 heures du matin; le combat s'engage et dure jusqu'à trois heures. Nous n'avons que neuf blessés, mais la tribu des Branès se retire avec vingt morts et plus de quarante blessés. On prévoit que cela peut très vite recommencer sur une plus grande échelle; nos supérieurs sont informés et déjà une colonne est en route pour nous prêter main forte. Ce coup de chien est indispensable à notre implantation dans la région; après, nous y serons tranquilles pour un certain temps.

Mes informateurs me signalent d'importantes concentrations et des mouvements en préparation dans l'ouest; mais, dès le 27, la colonne de Guercif arrive et nous attaquons en force le lendemain 28 mai. Nous quittons Msoun à 5 heures du matin, avec pour objectif les kasbas des Oulad bou Rima, à 15 kilomètres au nord-ouest, que nous voulons raser complètement.

J'ai pour mission de guider la colonne, en tête avec le général Trumelet-Faber, qui commande l'avant-garde. Au moment où nous arrivons devant les kasbas, défendues par cinq cents fantassins environ, une grosse attaque se produit sur le flanc gauche de la colonne; six cents cavaliers et trois mille fantassins se ruent sur une compagnie d'infanterie en flanc-garde. Nous arrêtons aussitôt notre mouvement; deux escadrons de spahis partent à la charge au grand galop; tout un bataillon se déploie au pas de course; l'artillerie (douze canons à tir rapide) fait pleuvoir ses obus sur la cavalerie adverse. Je suis sur un piton à deux kilomètres de là; le gros de la colonne est immobile; le spectacle est saisissant, il dure vingt minutes. La compagnie de tirailleurs engagée la première est encerclée de toutes parts; le lieutenant Eon est tué à bout portant; cinq tirailleurs tombent aussi à ses côtés; les munitions sont épuisées, toute la compagnie met baïonnette au canon. C'est alors qu'arrivent au grand galop, dans un nuage de poussière, les escadrons de spahis qui chargent au sabre.

Le bataillon Met, de la Légion étrangère, arrive quelques minutes après dans un ordre parfait; il foudroie ce qui reste de cavaliers adverses. Dès que prend fin ce corps à corps, le canon peut tirer et l'ennemi s'enfuit.

La route de Taza est ouverte; nous pourrions y entrer dès demain; mais on préfère attendre que les troupes du Maroc occidental soient prêtes à marcher aussi. Les tribus hostiles se dispersent; les Branès remontent dans leurs montagnes; les Rhiata sont refoulés sur Taza. La harka était évaluée à quatre mille hommes; mais un seul jour de bataille a suffi pour la disperser. Il se reformera sans doute et tout laisse prévoir qu'il faudra frapper encore; pas de sitôt cependant, car l'impression sur la population a été terrible.

La place qui m'était réservée à Oujda a été prise par un autre pendant que je guerroyais aux avant-postes; mais on m'en propose une autre, celle d'adjoint du service des renseignements à l'état-major du général Girardot commandant le territoire; cela me ramènerait à Taourirt avec une situation de tout repos; collecter le renseignement à l'avant dans les zones insoumises est une activité exaltante,

regrouper des renseignements dans un bureau de l'arrière est une affreuse sinécure qui ne convient pas du tout à mon tempérament; et puis je dois avouer que la perspective de devoir supporter le caractère d'un chef âgé, acariâtre et fort grincheux me réjouit peu. Certes, Taourirt a des maisons confortables et le chemin de fer y arrive depuis le mois d'avril; mais c'est un bled horrible et je préfère de beaucoup conserver mes responsabilités actuelles, mon activité, mon initiaitve et surtout rester à la pointe des opérations qui vont aboutir prochainement à la prise de Taza. Je décline donc l'offre qui m'est faite.

Le général Alix, commandant le corps d'occupation du Maroc oriental, vient en inspection à Msoun le 10 juin; il nous félicite de la part que nous avons prise à toutes les opérations depuis un an et m'annonce qu'il me propose pour le prochain tableau d'avancement; un tableau exceptionnel, à la suite de celui de 1913, ce qui m'amènerait à passer capitaine dans le courant de 1914. Les récents numéros de l'Illustration des 10 et 24 mai donnent des photographies de la kasba de Msoun ainsi qu'une relation de nos derniers exploits.

Maintenant tout est calme; les tribus font leurs moissons en paix et ne songent plus à combattre; elles sont rassurées par notre immobilité. Pourtant, dès que notre attention se relâche, nous avons quelques incidents. Hier, deux spahis en mission de reconnaissance aperçoivent deux cavaliers qui s'approchent, les saluent, entrent en conversation; l'un met pied à terre et, soudain, deux coups de feu partent en même temps; les deux spahis sont assassinés à bout portant, leurs carabines sont volées. D'autres spahis en patrouille à quatre cents mètres de là accourent au galop, mais le terrain est pierreux; les deux bandits glissent dans un ravin et sont perdus de vue. Voilà la guerre telle qu'on la faisait du temps de Bugeaud et de Lamoricière.

J'ai fait réparer un bastion de la vieille kasba et je m'y loge au 1er étage; de la terrasse où j'accède par une échelle, j'ai une vue magnifique par l'étendue, sinon par la qualité; je suis donc abrité du soleil et de la poussière aveuglante qui est à peu près continue, mais je suis littéralement envahi par les puces; elles pullulent d'une façon exagérée au point de troubler mon sommeil; de plus, mes visiteurs indigènes m'apportent toujours quelques poux; je combats ces parasites avec de la poudre de pyrèthre, ce sont les inconvénients de ma spécialisation.

Malgré toutes mes activités, je suis arrivé à rédiger l'étude qui m'avait été prescrite sur « le pays des Haouara » ; elle a été transmise au commandement et publiée dans le bulletin de la Société de géographie d'Alger et d'Afrique du Nord. Cette société m'a décerné une magnifique médaille pour me récompenser de ce travail et je viens d'avoir l'heureuse surprise de recevoir une carte du général Lyautey, écrite de sa main : « Mes plus sincères félicitations pour votre solide étude sur les Haouara — 29-7-1913 — L. »

Au mois d'octobre, je pars en permission en France. Au retour, je traverse la mer de Marseille à Alger sur le Timgad, le meilleur paquebot actuel. Il y a beaucoup de passagers à bord dont la reine Ranavalo et sa suite; c'est l'ancienne souveraine de Madagascar. A Alger, je retrouve des quantités d'officiers connus. Je rentre au Maroc par le chemin de fer et je m'arrête deux jours à Oujda pour prendre contact avec le chef du service des renseignements. D'Oujda à Taourirt, le voyage en chemin de fer dure dix heures, soit une moyenne de dix kilomètres à l'heure; on peut descendre en marche et courir à côté pour se dégourdir les jambes sans risque de se faire distancer; c'est un chemin de fer Decauville sur une voie de 60 centimètres avec des wagons miniature, élégants et confortables, exclusivement réservés à l'armée, personnels et matériels.

De Taourirt à Guercif, je voyage dans l'auto du général Baumgarten qui effectue une tournée vers l'avant; nous avons une panne assez comique; la voiture se bloque en plein milieu de la voie ferrée au moment où le train va arriver; nous courons sur la voie à sa rencontre et, avec nos képis, nous faisons de grands gestes; bref nous nous sortons bien de cette situation délicate. A Guercif, je passe la nuit dans mon ancien bordj; je constate bien des changements; les bistrots se sont multipliés; par contre, la plupart des arbres de ma pépinière se sont desséchés; beaucoup de peine et d'argent perdus, j'en suis désolé.

La dernière étape, de Guercif à Msoun, se fait en camion, et le 30 novembre, c'est avec une certaine satisfaction que je retrouve ma tour, mes mokhaznis, mes chevaux et mes chiens. Ma vie reprend dans le calme, mais avec des monceaux de papiers, de rapports, de prévisions de budget et je suis assiégé du matin au soir par des visiteurs.

ARTICLES DIVERS

Comment le créateur de Marrakech Youssef Ben Tachfine (1061-1106) s'empara du pouvoir

par le commandant NEIGEL

On sait que les Almoravides, ces «Berbères du désert» qui régnèrent de 1053 à 1147 (1) au Maroc, réussirent à porter les limites de leur empire, au temps de leur plus grande splendeur, de l'Ebre (en Espagne) au Sénégal, et de l'Atlantique à la Mitidja (Algérie). C'étaient des tribus Zenaqa (2) de la grande famille des Sanhadja, installées au sud de l'oued Draa. Nomades, ils étaient voilés du litham, comme les Touareg; aussi les appelait-on également les «molathemine» (les voilés). L'un d'eux, le chef de la confédération, Yahia ben Brahim, en rentrant du pèlerinage de La Mecque, ramena du Tafilalet un fqih (juriste) Abdallah ben Yassin, car il avait constaté la médiocrité de l'Islam que pratiquaient ses contributes. Ils en savaient très peu de choses et la seule prescription qu'ils observaient, était le devoir de la guerre sainte, le djihad contre les nègres du Soudan, païens haïssables.

A la mort de son protecteur, le fqih, qui s'était fait des ennemis à la Cour, dut chercher refuge avec quelques disciples, dans une île (sans doute dans l'une des îles Tidra, au nord du cap Timiris, en Mauritanie) et y fonda un couvent fortifié «ribat» où se formèrent les combattants qui passaient en prières tout le temps pendant lequel l'ennemi ne les menaçait pas. Ce furent des moines-soldats comme nos templiers du Moyen-Age. Le combattant fut appelé en arabe «Al morabit» d'où nous avons tiré «marabout» et les Espagnols «Almoravide». Pour des raisons climatiques et économiques vitales, ils se lancèrent dans une aventure dont le zèle religieux fournit le sens et le prétexte.

Après avoir occupé les oasis marocains, les Almoravides se rendent maîtres du Sous, et, passant l'Atlas, atteignent les plaines de l'Atlantique. Partout, ils détruisent avec une haine sauvage les instruments de musique et les lieux de plaisir où l'on vendait du vin.

A cette époque, la grande famille berbère des Zenatas (les Zénètes) régnait sur le Maroc, d'autres éléments berbères, comme les Masmouda (Beghouata, Ghomara, Regraga) occupaient la Chaouïa actuelle, le Grand et l'Anti Atlas, le Rif et la région du uétroit.

⁽¹⁾ Cette période couvre le règne du roi de France Philipe 1^{er} (1060-1108), prédécesseur de Philippe Auguste. (2) Dont le pluriel berbère est «Zenagen» d'où dérive le nom du fleuve Sénégal. (3) Tombé en ruines au XVI° siècle, les Aît Atta du djebel Sarho détruisirent de fond en comble la ville dont il ne reste plus aujourd'hui que des ruines insignifiantes.

En 1058, les Almoravides s'emparent de Sijilmassa (3), capitale zénète, centre du trafic de l'or de Guinée et des esclaves du Soudan. Au cours de rudes combats les opposants aux berbères Beghouata, le fqih Abdallah ben Yassin est tué. Le chef militaire de l'opération Yahia ben Omar impose par la force la religion du Prophète aux nègres du Soudan et du Sénégal. A cet apôtre succède son frère Abou Bakr qui épouse Zeineb, une femme célèbre dans le pays pour sa beauté, son intelligence et son expérience politique de la montagne et de la plaine, pour avoir été auparavant l'épouse d'un grand chef berbère de la montagne (Youssef ben Ali), puis la veuve d'un émir Maghaoua de la plaine (Laghout).

En 1060, des troubles éclatèrent au désert. Abou Bakr voulut régler cette affaire avant de poursuivre la conquête du Maroc. Il laissa le commandement du pays à son cousin Youssef ben Tachfin, à qui il fit épouser Zeineb, préalablement répudiée selon la loi.

Au retour d'Abou Bakr, Youssef devait lui rendre son commandement et son épouse.

Le temps passa et Youssef bâtit en 1062 sur l'emplacement du camp des nomades choisi par Abou Bakr, une véritable ville : Marrakech. Or ce dernier, après avoir enfin rétabli la paix au désert, revint au Maroc pour y reprendre ses conquêtes. Mais Youssef ben Tachfin, sur les conseils de la fine mouche qu'était Zeineb, décida de tout garder pour lui : épouse et pouvoir suprême, en essayant d'éviter un affrontement sanglant. Donc, comme Abou Bakr franchissant les défilés du Haut Atlas pour rejoindre Marrakech, il vit venir à lui Youssef avec une solide escorte suivie d'une caravane chargée de victuailles, de tapis et de riches présents.

- Pourquoi m'apportes-tu toutes ces choses? demanda Abou Bakr.
- C'est pour que tu ne manques de rien au désert! lui répliqua Youssef.

Abou Bakr comprit très vite le sens de cette réponse et, satisfait du procédé qui sauvait son honneur, reprit la route du sud ; il restait un saharien.

Plus tard, Youssef ben Tachfin s'intitula «Amir El Mouminin» (Commandeur des Croyants), et, lorsquil mourut en 1106, son empire atteignait les limites les plus reculées que connurent les Almoravides.

(Algérie). C'étaient des tribus Zenaga (2) de la grande famille des Sanhadja, Instatie

al Usa a present de la Macque, ramena la conféderation. Vahia ben Brahim, un rentrant du pélerinage de La Macque, ramena du Tatifialet un tqih (juniste) Abdallah ben Yasan, car ti avait constate la médiocrité de l'Islam que pratiquaient status protectorat la seula prescription qu'ils observaient can le devui, que la gue re santie, le difinad contre les

A la mont de son prof YAJUAS analy la color du cherc'her refuge avec quelques disciples, dans ana ne (sans dolle dans l'une des iles Tidra, au nord du cap Timiris, en Mauritanie) et y fonda un couvent forrité «ribat» où

se formèrent les combattants qui passaient en préres tout le temper de la comme nos templiers du la comme la company accordant le comme de la co

ques vitales, ils se lancèrent den prédrad etêt en lu rele religieux fournit le sens et

Sous le règne de Moulay Hassan (1873-1894) le dernier des grands sultans du Maroc avant le traité de protectorat, un membre de la famille noble des Imahzene, Hammou n'Aqqa Amahzoun, impose par la force son autorité sur toutes les tribus zaïanes. Il accepte de répondre aux sollicitations du sultan, qui, pratiquant avant Lyautey la politique des grands caïds, lui offre des subsides et des armes en même temps que sa nomination de caïd des Zaïans. Hammou n'Aqqa admet même l'installation d'une garnison maghzen à Khenifra, garnison qu'il ne tardera pas à utiliser pour son compte personnel après avoir marié les abids à des filles de tribu!

En novembre 1914, son fils, Moha ou Hammou, chef de guerre redoutable, inflige à l'imprudent colonel Laverdure, qui prétendait razzier ses tentes et ses troupeaux, un désastre qui compromit un moment l'équilibre précaire du front sur le Moyen-Atlas. Pris

⁽³⁾ Tombé en ruines au XVIe siècle. Les Aît Atta du djebel Sarho détruisirent de fond en comble la ville dont il. ne reste aujourd'hui que des ruines insignifiantes.

au piège de la cavalerie zaïane rameutant de toutes parts et galopant autour des unités aux abois, disloquées, tronçonnées et détruites les unes après les autres, plus de 600 des nôtres périssent avec leur chef dans la vallée d'el Herri.

Mais l'avance lente et méthodique de nos troupes coupe les zaïans de leurs pâturages d'hiver dans l'azaghar et les contraint peu à peu à la soumission. Avec l'accord tacite de leur père, les fils du «Zaïani», Hassan, Ahmaroq, Bouazza, rallient nos lignes avec la majorité de leurs tentes. Mais le vieux chef, avec un noyau d'irréductibles, refuse de les suivre. Il sera tué en 1921 le fusil à la main, comme son père et son frère aîné, au cours d'une denrière embuscade qu'il avait lui-même montée contre nos supplétifs.

Puis c'est la suite ininterrompue des combats qui, d'année en année, marqueront les étapes de la pacification de la montagne berbère, et qui seront dominés par la figure légendaire de Bouazza. Le fils du Zaïani sera fait chevalier de la Légion d'honneur des mains du maréchal Lyautey, avant d'être tué, à la tête de son maghzen, dans la région d'Alemsid. Partout et toujours, la cavalerie zaïane ouvrira le chemin aux troupes régulières, tirailleurs et légionnaires, jusqu'au Plateau des Lacs et au Tazigzaout en septembre 1932. Ce jour-là, les zaïans donnèrent l'assaut aux campements du cherif Sidi el Mekki et razzièrent ses troupeaux, malgré sa baraka. N'avait-il pas le pouvoir, assurait-il, de tirer du «qob» de son burnous les cavaliers d'Allah? Et ne possédait-il pas la cartouche magique qui chasserait les infidèles?

La légende des Zaïans, pour moi s'arrêtait là, car j'en avais vécu la suite. J'avais assisté, du haut du jbel Bab n'Ouayad à la charge effrénée de leur cavalerie, sur le Plateau des Lacs, vers quelques troupeaux paissant sur les bords du lac Isly, que les Aït Hadiddou n'avaient pas eu le temps de mettre à l'abri.

Joie et ivresse de galoper bride abattue, dans le clair matin, sur les terres d'une tribu étrangère, d'y razzier les troupeaux et d'exalter, le soir, dans les chants et les ahidous repris sans fin, autour d'un feu odorant de bois de cèdre ou de thuya, la vaillance et la gloire des Zaïans!

Joie et ivresse d'être les plus forts sous les yeux des femmes stridulant leurs youyou et prêtes à accorder leur récompense aux guerriers victorieux!

Lorsque je pris mes fonctions au bureau du cercle, le clan des Imahzene commandait toujours les tribus zaïanes. Mais les fils du «Zaïani» avaient cédé la place, à leur tour, à leurs propres enfants.

Hassan gouvernait la medina d'une main ferme pour la tenir à l'écart de la fièvre nationaliste qui se répandait de ville en ville à partir de Fès. Or la plupart des commerçants installés à Khenifra étaient soit des Fassis, soit des Zaïans ayant leurs intérêts à Fès. Le terrain était donc favorable à la propagande subversive. Le pacha lui-même était-il bien à l'abri de la contagion? Le souvenir des combats épiques du père à nos côtés avait-il bien effacé celui de la fidélité inébranlable du grand-père à son sultan et son hostilité farouche à l'égard des Français? Je ne l'ai jamais su, car Allah seul peut sonder le cœur et les reins des hommes...

Les tribus étaient commandées par les caïds Ba Addi, dernier fils de Moha ou Hammou, Ahmaroq, son petit-fils, qui habitait Jnan Imes, et le gros Sidi Mohamed Ahmazoun, véritable force de la nature, qui forçait le sanglier et chassait la panthère sur ses terres de Moulay Bouazza, pâturage de prédilection des Bou Hassoussene.

Le plus ouvert de tous, le plus sympathique aussi, était le caïd Ahmaroq, dont le frère Hammou Ahmazoun sortait de l'Ecole militaire de Dar Beïda et servait dans un régiment de tirailleurs avec un jeune sous-lieutenant nommé Oufqir, qui devait avoir un destin fabuleux et tragique.

Je ne tardai pas à me familiariser avec les gens et les choses de ce splendide pays. J'entretins bientôt d'excellentes relations avec le pacha Hassan, mais c'est avec son cousin Ahmaroq que mon amitié fut la plus étroite. Son fils avait le même âge que le mien et les deux garçons faisaient du cheval ensemble, galopant dans le bled sous la surveillance de vieux serviteurs de la famille.

Je parcourais moi-même les tribus en tous sens, préférant voir les gens dans le cadre de leur vie de tous les jours plutôt que dans mon bureau. Ces tournées étaient

pour moi l'occasion de mener la politique de contact que la situation commandait plus que jamais, et aussi de faire des excursions merveilleuses dans un pays hors du commun, paradisiaque... En écrivant ces lignes, des images me reviennent en foule à la mémoire...

Parti très tôt le matin, il m'est arrivé de déboucher aux toutes premières lueurs du jour, dans une clairière ou sur les bords d'un lac, et d'y trouver quelques tentes, alors que tout sommeillait encore ou s'éveillait à peine. Les rayons du soleil naissant caressaient la cime des cèdres là-haut, dans le bleu pâle du ciel, et teintaient de rose la paroi rocheuse de la falaise dominant le lac. Là, tout près de moi, ils réchauffaient trois jeunes cigognes nées du printemps, dont l'énorme nid de branchages était édifié sur la plus haute branche d'un vieux cèdre à demi desséché. Plus bas, dans la forêt dense du bord de l'eau, tout était encore sombre et baignait dans la fraîcheur humide de l'aube. Près des tentes, les moutons serrés les uns contre les autres pour se protéger du froid, formaient des masses compactes, brunes, au milieu des zeribas de protection. Les chevaux, attachés par le pied à leurs piquets, dormaient encore, déhanchés, tête basse, dans la position du repos.

...Images d'une paix bucolique, que l'on n'osait pas troubler...

Mais un chien, ayant senti notre approche, l'annonçait à ses frères par de longs aboiements, repris en chœur d'une tente à l'autre. Le charme était rompu.

Plus tard, vers le milieu de la journée, quand la chaleur faisait danser le paysage et que j'étais presque assoupi dans le fond de ma selle, j'étais tiré de ma somnolence par le chant d'un berger. Il s'accompagnait d'une flûte à trois trous dans un roseau, et chantait inlassablement sa mélopée, bien abrité dans une souche de thuya, tout en surveillant son troupeau dispersé autour de lui et, comme lui, immobile. Longtemps, les notes aiguës du flutiau, toujours les mêmes, me poursuivaient le long de la piste.

Plus loin, je sursautai au long cri guttural que lançait... qui? je ne savais pas... mais qui venait de très loin, de l'autre côté de la vallée. Je le cherchai des yeux mais ne le trouvai pas... Ah! si, peut-être, là-bas, ce point noir sur la crête, qui paraissait s'agiter et qui appelait : « Haaaaaaa... âmi Mohand Haaaaaa »... de toute la puissance de sa voix, sur un ton suraigu, en agitant quelque chose qui pouvait être un pan de son burnous ou sa rezza. Il renouvelait son appel sans se lasser jusqu'à ce qu'un moghazni du peloton lui ait répondu sur le même ton. Et le dialogue s'engagea, car c'était bien à nous que le message était destiné : « Hâtez-vous, venez vite, la panthère a tué. » Nous pressâmes nos chevaux...

Quelque temps après mon arrivée, j'eus l'occasion d'accompagner le colonel Borius à Moulay Bouazza où le caïd Sidi Mohamed nous avait invités à la fin des opérations de recouvrement du tertib. L'ami Delaye nous attendait pour nous guider vers le lieu de la réception. La diffa se déroula sous la tente personnelle du caïd, où nous eûmes tout loisir de constater que les moutons de printemps des Bou Hassoussen étaient aussi succulents dans l'azaghar que dans la montagne. Nous constatâmes aussi que, là comme ailleurs, le contribuable a toujours d'excellentes raisons à faire valoir pour obtenir, ou tenter d'obtenir une diminution de son imposition!

Le moutonnement des collines couvertes de kerrouch et de doum était certes pittoresque et je savais que l'on trouvait encore des panthères dans ces immensités à peu près désertes. Mais c'était surtout la montagne et la forêt de cèdres qui m'attiraient. J'y retrouvais cette griserie — le mot n'est pas trop fort — que j'avais ressentie pour la première fois en juillet 1932 lorsque le général Goudot, rejoignant Anefgou récemment occupé, avait fait halte à la popote de mon bataillon, le 1/3º R.T.M., pour y boire un quart de champagne — tiède! — avec nous à l'occasion de la fête nationale. J'ai essayé de décrire, dans mes Souvenirs de sous-lieutenant, cette forêt de cèdres de haute futaie qui n'avait jamais encore été exploitée, les parfums qui s'en dégageaient sous l'ardeur du soleil filtrant entre les hautes branches. Cette journée avait été l'une des plus agréables de cette campagne et j'avais l'impression d'en retrouver le reflet chaque fois que je pénétrais dans l'immense royaume de Le Châtelier.

La forêt zaïane est parsemée de lacs aux noms évocateurs : l'Aguelmane Azigza, c'est-à-dire le Lac Bleu, les Tiguelmamine, ou les Petits Lacs... Le plus beau et le plus pittoresque est le lac Azigza, profond, je crois, de 70 mètres, long de plus de 2 kilomètres, large de 750 mètres. Il reflète la couleur changeante du ciel au milieu de la forêt de cèdres et lorsqu'on le contemple du haut de la falaise qui le domine à l'est, on dirait une émeraude sertie de blanc présentée sur un coussin de velours vert foncé.

On dit que c'est là que viennent boire les panthères, après s'être repues de quelque singe imprudent. Je n'ai jamais vu ce spectacle, mais j'ai souvent admiré celui des troupeaux de moutons et de chèvres à l'abreuvoir, le soir, dans l'embrasement du soleil couchant.

Le temps passait ainsi, très agréablement, marqué de réunions entre camarades à l'intérieur du cercle. Nous nous invitions de poste à poste et je n'ai pas oublié certaine réception organisée à Kebbab par le capitaine Laporte et sa charmante et si belle épouse. Ce serait, avait-on décidé, un repas de chasse et de pêche. Chacun partit à l'aube, qui avec son fusil, qui avec sa canne à lancer. Tout le monde devait être de retour pour 11 heures, à Kebbab, où les dames nous attendaient à la piscine. Le produit de la chasse et de la pêche répondit à nos espérances et le déjeuner qui nous réunit tous à l'ombre des arbres du jardin fut l'un des plus agréables dont je me souvienne : truites, cailles et perdreaux en constituaient l,essentiel. C'est ce jour-là que je pris ma plus belle truite, 700 grammes, dans les eaux de la Moulouya serpentant tout près de sa source.

Je n'oublie pas, non plus, les liaisons avec les cercles voisins, à Azrou notamment, où commandait alors mon ami le colonel Clesca, l'artilleur, qui avait été secrétaire général adjoint à Marrakech avant mon départ pour l'Indochine.

Dans le courant du mois de juin, le pacha Hassan donna une grande fête à l'occasion du mariage d'un de ses fils. Pour mieux marquer l'importance de l'événement, il installa sa propre tente et celles de tous les membres de son clan, en un immense cercle sur les hauteurs dominant la ville. Trois jours durant, il fit étalage de sa munificence en offrant au bon peuple qui s'en régala, des festins, des courses de chevaux et des ahidous qui se prolongeaient jusqu'à l'aube. Selon la coutume, chaque chef de famille vint présenter ses félicitations au pacha en les accompagnant de cadeaux de toutes sortes : moutons, chèvres, sommes d'argent, huile, farine, etc. Il est certes facile de dire que le pacha n'y perdait pas. Je n'en suis pas tellement certain, car la plus grande partie de ces cadeaux étaient immédiatement distribués aux pauvres, dont les bénédictions étaient gages de bonheur pour la famille.

Les officiers du cercle furent reçus, avec les autres caïds, le troisième jour de la fête, alors que la foule se pressait autour de la tente du pacha. Celui-ci nous accueillit, entouré des membres de sa famille, des Imahzene et des principaux chefs de son commandement. C'était la première fois que je goûtais à l'hospitalité zaïane. Je la savais fastueuse et elle le fut au-delà de ce que j'imaginais.

La tente était dressée sur une éminence d'où la vue s'étendait au-delà du vaste anneau de tentes noires, sur les murs rouges et les terrasses de la ville et sur la kasbah du grand-père Moha ou Hammou, dont les tours crénelées étaient maintenant occupées par les cigognes. La masse sombre des montagnes couvertes de leur manteau de forêts formait au loin le fond du décor.

Sous la tente, les Imahzene, les caïds zaïans, ceux des Ichkern et des Aït Ishaq, nous entouraient. En face de nous, tournant le dos aux courses échevelées des cavaliers de tribu, les «filles de la douceur», couvertes d'un or certes impur mais combien abondant! vêtues de leurs atours les plus éclatants, chantaient en sourdine en s'accompagnant du guembri et du tambourin. Ce sont elles qui, tout à l'heure, prépareront le thé que nous offrira notre hôte. Car chez les Zaïans comme chez tous les Berbères d'ailleurs, la femme, le visage nu, est associée à toutes les manifestations de la vie tribale. C'est elle qui, avec le plus grand naturel, assure par ses soins, ses chants et ses danses le repos du guerrier. Or les Zaïans sont tous, par excellence, des guerriers redoutables...

Le repas fut somptueux, et les plats délicieux. Le méchoui, choisi parmi les agneaux les plus gras, était un régal digne des meilleures tables. Cuit à point, assaisonné à souhait de sel et de cumin, il rendait fade et sans saveur la longue théorie des tajine qui lui faisait suite. Je m'en rassasiai, trempant seulement le bout des doigts, du geste de politesse rituel, dans chacun des plats qu'on nous présenta jusqu'à la fin des agapes, marquées par l'arrivée des deux plats de couscous, l'un salé, l'autre sucré et parfumé à la canelle.

Notre attention fut ensuite tout entière accaparée par les courses des cavaliers, fonçant bride abattue droit sur la tente du pacha, dressés sur leurs étriers, hurlant d'une seule voix l'invocation à Dieu et à tous les saints du pays qui prépare à la

décharge en une salve unique de leur longs moukkala archaïques tendus à bout de bras. Il faut, pour que la course soit parfaite, que les cavaliers déchargent leurs fusils tous ensemble et que l'on n'entende qu'une seule détonation. Malheur à celui qui commet l'incongruité de tirer une seconde, un quart de seconde, après ses camarades. Il est aussitôt reconnu par la foule qui ne lui ménage pas ses quolibets!

Nous reconnaissions parfois en fin de course, tel ou tel des «riyala» et nous échangions avec nos hôtes des propos de connaisseurs sur les chevaux qu'ils montaient, sur la manière dont la course avait été conduite. Le colonel Borius avait la tâche délicate de récompenser les meilleurs, en veillant à ce que la balance soit égale entre les différents clans, ce qui supposait le concours efficace quoique discret du pacha.

Le maghzen du cercle à son tour pénétra sur la piste. Revêtus de leurs plus beaux vêtements civils, les moghaznis entendaient ne pas être en reste, sur le plan de la gloire équestre, avec les cavaliers de tribu. Leur charge fougueuse, particulièrement bien conduite, fut royalement récompensée par le pacha qui donna au chaouch le dernier mouton gras qu'on venait de lui offrir.

Longtemps après notre départ, la fête se poursuivit, dans l'odeur de la poudre, la fumée, les cris des femmes énervées et les ahidous.

...Des chevaux, de la poudre, des chants, des filles, c'était la fête berbère...

cence en offrant au bon peuple qui s'an régala, des festins, des courses de cheveux et des ahidous qui se prolongement jusqu'à l'aube. Seion la coulume, chaque chef de farrille vint présenter ses lelicitations au oacha en les accompagnant de cadeaux do toutes sortes amouroinement application au partie de pacha au percaut pas de fire sur pas de fire que le pacha au percaut pas de fire sur pas de fire que le pacha aux parade partie de ces cadeaux étalent immediatoment distribues aux pauvies, dont les

Depuis très longtemps, en dehors de mes assemblées générales, j'ai cherché à exhaler mon amertume, mon état d'âme d'ancien combattant, d'ancien de l'Armée française.

Ce que j'écris n'appartient ni à la politique, ni aux idéologies, ni aux théories qui bourrent les crânes et qui n'apportent que l'utopie.

Les hommes politiques n'aiment pas parler du passé, cela leur rappelle leurs bévues, leurs erreurs, leurs échecs; l'image du présent est très souvent la conséquence du passé et c'est ce dernier qui m'intéresse, car en lui flotte un honneur d'homme et de soldat.

Beaucoup parmi nous sont issus de la vieille Armée française. Je dis vieille car elle n'a plus rien de comparable avec celle d'aujourd'hui.

Cette vieille Armée française a été décriée par une propagande infecte et des mensonges sans nom.

On nous impute une défaite, celle de 1940 et nous en supportons les conséquences.

Aucun gouvernement quel qu'il soit n'a cherché à nous réhabiliter. Les conséquences seraient trop lourdes pour les responsables politiques du désastre.

Je l'ai dit et répété bien des fois, les fils de 1940 valaient leurs pères de 1914 mais fallait-il qu'ils aient les moyens de se battre et un fusilk contre un char ne faisait pas le poids.

Une grave erreur a été commise par les prisonniers de guerre. A leur retour de captivité, après avoir embrassé leur femme et leurs enfants, ils auraient dû demander des comptes à ceux qui, en pleine crise prêchaient encore le désarmement et aux autres dont le slogan était du beurre, pas de canons...

Ne l'ayant pas fait, ils ont laissé s'infiltrer la calomnie. Elle s'est insidieusement répandue sans qu'aucune réaction ne se fasse sentir.

Voilà pourquoi, quarante-cinq ans plus tard, donc aujourd'hui, les jeunes ne connaissent pas la vérité.

Nous n'avons pas à rougir de notre passé et pourtant nous avons été salis dans notre honneur d'homme et de soldat.

L'Armée française, avec des moyens puissants et des chefs de la trempe des maréchaux Juin et Leclerc pouvait remplir toutes les missions, même accomplir des miracles, l'exemple en est la campagne d'Italie où elle a émerveillé le monde entier et l'a replacée à sa juste valeur dans le monde combattant.

Je me rappelle, on nous avait dit : il y a la France à délivrer, les prisonniers à sortir des stalags, à sauver certains éléments de la Résistance qui se faisaient massacrer. Nous avons tout accepté. Les sacrifices, les souffrances, la mort, pour nous entendre dire aujourd'hui que nous sommes les soldats du recul, nous ne l'accepterons jamais. Nous ne pouvons admettre que ceux qui, hier, ont cherché ce désastre, soient aujourd'hui nos justiciers.

Notre image de marque doit être revalorisée. Il faut que les jeunes connaissent la vérité, que la future histoire de France ne soit pas truffée de mensonges et d'ombres au gré d'historiens plus sensibles à leur couleur politique qu'à la pure vérité.

Il faut que cesse le dénigrement, la calomnie comme nous le voyons très souvent à la télévision par des films tendancieux et des chanteurs irresponsables et bêtes.

Je sais que des protestations se sont déjà élevées à ce sujet mais ce n'était qu'une parade.

Nous serions plus satisfaits si la justice avait une autre réaction et maintenant, si l'Armée française avec les moyens dont elle aurait dû disposer, avait pu remplir sa mission (il y aurait eu sans doute plus de morts), certes, mais les chambres à gaz auraient-elles existé? Y aurait-il eu les déportations et les camps de la mort?

Vous voyez que cet enchaînement peut faire poser bien des questions.

Certains trouveront mon papier rétro et inutile mais c'est à tous ces hommes qui sont tombés et que l'on oublie que je le dédie.

Je ne veux pas qu'au fond de leurs tombeaux, ils croient que nous les anciens, nous les avons oubliés. Nous ne voulons pas que leur sacrifice soit ignoré.

Notre vieille Armée française avait ses défauts mais elle avait des qualités qui ont tendance aujourd'hui à disparaître et c'est en souvenir des grandes aventures que l'on a vécues avec elle que je crierai bien fort : « Vive notre vieille et grande Armée française! »

Jacques MASSEBEUF, Jacques MASSE

ex-adjudant-chef des Tabors marocains.



Nous p'avens pas à rougir d'indire passé et la mous avons été sails dans notre honneur d'inomme et de soi issus sella.

Cela se passait en 1925... Se sons de la completa de la vincial de la completa del completa de la completa de la completa del completa de la completa del la completa del la completa de la completa del la completa de la completa de la completa de la completa del la complet

Dans le Rif un taleb des Beni Ouriaghal, Abd El Krim, ou plus exactement Mohammed ben Abdelkrim ben Si Zian, suivant les traces de Bou Hamara et autres «rogui» était devenu Sidi Mohand el Khettabi, descendant du grand calife Omar El Khettab, s'était proclamé «amir el Mouslimia» avait soulevé les populations, mis en déroute les troupes espagnoles, bousculé nos postes du Nord et menaçait même les communications de Fès à Ouida.

Les Berbères sont toujours très sensibles aux appels à la «siba» et au sud de Taza, autour de la zone dissidente que l'on appelait la «tache de Taza» la situation était préoccupante. Toutes les forces militaires avaient été ramenées vers le nord et les postes des Affaires indigènes en bordure de la dissidence ne devaient compter que sur eux-mêmes pour la contenir et l'empêcher de s'étendre. Cela exigeait une activité accrue, une présence, un contact et une vigilence de tous les instants, poussés parfois jusqu'à la témérité.

Dans un de ces postes, le lieutenant chef de poste avait comme adjoint un interprète militaire, français musulman d'Algérie qui était accompagné de sa jeune femme, comme lui originaire de la région d'Oran.

Ce jour-là, comme presque tous les jours, le lieutenant et l'interprète, accompagnés d'un détachement de mokhaznis, étaient sortis du poste pour visiter les tribus. Ils ne devaient rentrer que le soir. L'après-midi, la femme de l'interprète se trouvait seule chez elle.

Or, il y avait parmi le personnel marocain du poste un secrétaire qui avait pris contact avec les dissidents et décidé de les rejoindre. Peut-être avait-il, de plus, quelques vues sur la jeune femme. Et dans l'après-midi il se présente chez elle avec un air très agité. Il lui explique qu'il avait des amis chez les dissidents qui l'avaient prévenu qu'ils avaient réuni des forces, considérables, qu'ils devaient attaquer le poste la nuit suivante, s'en emparer et égorger toutes les personnes qui s'y trouveraient.

Il allait quitter le poste immédiatement sous un prétexte quelconque pour les rejoindre, et il l'invitait à venir pour la sauver. Elle parut terrorisée, le remercia chaleureusement, se déclara prête à partir avec lui. Il lui fallait simplement prendre dans sa chambre quelques objets de première nécessité.

Pendant qu'elle se préparait il pensait à ce qu'il allait faire dès qu'il serait parvenu chez les dissidents. Il rejoindrait El Khettabi qui serait très intéressé par les renseignements qu'il lui apporterait et lorsque celui-ci se serait emparé du trône de Fès, il lui confierait certainement un poste important dans son makhzen, peut-être un poste de vizir. Et la présence à côté de lui d'une jeune femme belle et instruite serait un atout intéressant...

Justement, la jeune femme belle et instruite sortait de sa chambre et notre apprenti vizir sentit ses beaux rêves s'évanouir lamentablement, car elle tenait d'une main ferme un gros revolver réglementaire modèle 1892, braqué sur lui et il comprit à la détermination du regard qu'il ne devait plus bouger et qu'il devait rester bien sage, ce qu'il fit jusqu'au retour du détachement et du mari. Je crois qu'il eut alors quelques ennuis.

Bien plus tard, j'ai connu notre héroïne qui était devenue une charmente grandmère rayonnante de bonté et d'intelligence, mais avant que ne me fut contée cette anecdote, j'avais remarqué chez elle un air de dignité tranquille qui inspirait le respect.

Handisport dans le Paris-Dakar

Une leçon d'énergie

La vie est dure... «Struggle for life» la lutte pour la vie n'est pas un vain mot mais combien est plus admirable le combat mené par les handicapés pour mener une vie comme les autres. Mieux, plus que les autres, même, ainsi que le montre l'exemple suivant de deux grands invalides. Quelle leçon pour nous, et surtout pour nos «descendants» qui vont reprendre le flambeau.

C'est pour cela que l'article du docteur Pailler, médecin du service de rééducation de l'Institution nationale des Invalides a sa place dans le bulletin.

D'autant plus que ces deux handicapés ont connu la guerre en Afrique du Nord Georges Morin, ancien élève de l'Ecole de Saint-Cyr était lieutenant quand il sauta sur une mine en Grande Kabylie et est amputé des deux cuisses et de l'avant-bras droit.

Daniel Jeannin, son coéquipier, fut atteint de poliomyélite quand il faisait son service militaire en Algérie et en conserve de graves séquelles aux quatre membres. Et c'est à cinquante ans passés que ces deux hommes affrontent avec lucidité une épreuve aussi hardie que le rallye Paris-Dakar.

Cela démontre aussi la volonté de se dépasser, de surmonter les obstacles, même au plus haut degré, car combien de personnes sont-elles capables de faire le Paris-Dakar?

C'est vraiment ici l'illustration de la célèbre phrase : «Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer...»

Et par deux fois ils persévérèrent en 1985, ils se classaient fort honorablement, en 1986 Daniel Jeannin gagne même dans sa catégorie.

En 1987, Georges Morin est contraint à l'abandon quatre jours après le départ, renfort d'amortisseurs et supports de moteur cassés.

Quelle leçon pour ceux qui, pourvus de tous leurs moyens physiques, hésitent et craignent le moindre effort.

esta Pour nous les anciens, le soir tombe mais pour nos descendants, au matin de la vie quel beau sujet de réflexion et quel exemple.

cart. **QUARAM . M**ueiller le compas et savoir lire le «road-book», constitué de notes fournies par l'organisateur. Elle fait aussi ap_eet à la sérénité et à la capacite de tran

L'organisation du rallye Paris - Alger - Dakar, par le relais des médias, a créé un mythe. Dans un monde industriel trop organisé où toutes les activités humaines sont assurées et assistées, ce serait une des dernières aventures possibles à vivre. Les participants seraient des héros modernes. En outre, cette épreuve bénéficie d'une notoriété qu'égale seule celle du Tour de France cycliste.

quilliser son pilote. Le handicap physique n'x xas d'incidence sur clle.

En 1981, est née l'idée de faire participer des licenciés de la F.F.H. (Fédération française Handisport) à cette épreuve. Le but était double :

- prouver à l'opinion que des handicapés physiques peuvent tenir leur place dans une activité très difficile, inaccessible à la plupart de nos contemporains;
- montrer aux handicapés eux-mêmes qu'une pratique sportiver régulière permet d'atteindre un niveau d'autonomie très important, facilitant l'intégration.

C'est seulement en 1985 et 1986 que l'idée s'est concrétisée.

Trois difficultés s'étaient présentées : obtenir des licences de la F.F.S.A. (Fédération française des sports automobiles), faire accepter nos pilotes par l'organisateur et assurer le financement de cette action.

En sport mécanique, les critères physiques pour la visite d'aptitude à la licence sont très stricts. Un handicapé physique est a priori exclu. Toutefois, la F.F.S.A. accorde de façon exceptionnelle des licences restrictives à des pilotes handicapés.

Des tests de conduite et de rapidité d'extraction du véhicule furent réalisés à Montlhéry devant le médecin fédéral de la F.F.S.A. : deux pilotes furent sélectionnés pour lesquels nous reçûmes l'assurance qu'ils auraient une licence.

D. Jeannin a été atteint de poliomyélite à l'âge de vingt et un ans, alors qu'il effectuait son service militaire en Algérie. Il a des séquelles très importantes aux quatre membres.

G. Morin a sauté sur une mine à l'âge de vingt-sept ans, en Algérie. Il est amputé des deux cuisses et de l'avant-bras gauche.

Tous deux pratiquent différents sports depuis des années avec la F.F.H.

En plus de leurs activités habituelles, nous leur fîmes suivre un programme de musculation des membres supérieurs parallèlement à un entraînement technique.

L'organisateur remettait l'acceptation de la candidature de nos pilotes à la décision du médecin-chef du rallye. Pour ce dernier, il existait plusieurs obstacles, liés à la sécurité.

- si un équipage avec un handicapé s'égarait pendant plusieurs jours, aurait-il les mêmes chances de survie?
- si un handicapé était victime d'un accident où en était la cause, les médias et l'opinion ne reprocheraient-ils pas à l'organisation de l'avoir laissé partir?

Finalement, sous couvert de quelques précautions supplémentaires, dont une balise de repérage par satellite, nous eûmes l'autorisation d'être au départ du 7º rallye Paris - Alger -Dakar, le 1º janvier 1985 : il avait fallu trois ans!

Dans l'attente des autorisations administratives, la F.F.H. avait recherché les fonds nécessaires. En 1984, la G.M.F. (Garantie mutuelle des fonctionnaires) avait accepté de prendre le risque de financer cette aventure avec deux véhicules aux équipages mixtes, valide-handicapé.

Le pilotage ne posa pas de problème à nos amis : ils conduisaient avec des moyens différents (boîtes automatiques, accélérateur et frein manuels). Cette conduite en tout-terrain nécessite une vigilance constante. Il faut «du cœur» pour foncer, avec une visibilité de quelques mètres seulement. Il faut aussi de la chance : il nous est arrivé de rouler plusieurs minutes sans rien voir, de nous arrêter en sentant que nous n'étions plus sur la piste et de constater, une fois le nuage dissipé, qu'un rocher ou un arbre se trouvait à 50 centimètres du capot.

Une autre difficulté tient à la durée des étapes, répétées pendant trois semaines. La concentration nécessaire au pilote si longtemps crée la fatigue et les erreurs. Certains se sont réveillés brutalement, leur voiture sur le toit, après quelques secondes de sommeil.

La navigation demande une attention sans défaillance. Elle se prépare avec des cartes. Il faut surveiller le compas et savoir lire le «road-book», constitué de notes fournies par l'organisateur. Elle fait aussi appel à la sérénité et à la capacité de tranquilliser son pilote. Le handicap physique n'a pas d'incidence sur elle.

Les difficultés survinrent pour nos amis aux étapes et lors des incidents de course (crevaisons, ensablements...) où la présence de valides s'avéra un critère de rapidité.

Les campements du rallye sont toujours sableux ou caillouteux : il est impossible d'y rouler en fauteuil et donc de pratiquer l'équivalent du «se dégourdir les jambes» d'un valide. Cela implique, pendant trois semaines, de se restaurer et de dormir au pied du véhicule, sans pouvoir s'en éloigner. Tout déplacement ou isolement ne peut se faire qu'en utilisant la voiture.

Comme les autres concurrents, nous dûmes affronter les risques d'incendie du véhicule et de tonneaux, nous connûmes les chocs et l'inconfort de la piste. Nous subîment les contraintes du climat (- 10 °C la nuit, 35 °C vers midi), la sécheresse de l'atmosphère, la poussière fine comme de la farine qui s'infiltre partout. Nous

connûmes la queue aux pompes de carburant : nous gardons le souvenir d'un plein en Mauritanie où, arrivés à 21 heures, nous repartîmes à 4 heures du matin. L'unique pompiste, comme les «Shadoks», pompait à la main par petite giclée d'un demi-litre... et les camions engloutissent 1.000 litres!

Quant au sommeil, il fut souvent bref, parfois inexistant.

Généralement, on dort par terre, au pied de la voiture, à la belle étoile, par paresse de dresser la tente. Encore faut-il s'allonger suffisamment près du véhicule pour ne pas se faire rouler sur le corps par un concurrent arrivé plus tardivement qui cherche où s'installer.

Nos deux voitures sont arrivées deux fois à Dakar en deux participations et en 1986, D. Jeannin se paya même le luxe de gagner sa catégorie.

Docteur PAILLER, médecin du service de rééducation de l'Institution nationale des Invalides.

Henri Simon (1866-1956)

Né le 23 février 1866 à Sélestat (Bas-Rhin) dans une famille de vieille souche alsacienne où la tradition militaire est un honneur de génération en génération, Henri-Joseph Simon entre à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1886 avec la promotion de Fou-Tchéou.

Jeune officier, il découvre en Algérie la mission exaltante des officiers des Bureaux arabes, qui tout de suite le fascine. Il demande et obtient son affectation au service des Affaires indigènes, où il sert pendant douze années, de 1897 à 1909 dans différents bureaux, notamment en région saharienne. Il suit avec un intérêt sans cesse croissant les premières étapes de la pénétration française au Maroc et prend la décision qui va marquer toute sa carrière : c'est au Maroc, où l'on se bat, qu'est sa place, et c'est là qu'il doit mettre en pratique, sur un front actif, les connaissances qu'il vient d'acquérir en Algérie.

Ses vœux ne tardent pas à être exaucés : promu chef de bataillon en mars 1909, il est mis fin octobre à la disposition du général d'Amade, commandant les troupes débarquées, à Casablanca. Tenant compte de son expérience déjà longue des gens et des choses de l'Islam, celui-ci lui confie un poste de responsabilité importante : il le nomme chef du Service des renseignements de la Chaouïa, et chef de corps des six goums marocains qu'il vient de créer pour relever et remplacer les goums algériens du corps de débarquement, difficilement utilisables au Maroc.

Le chef de bataillon Simon s'adapte rapidement à ses nouvelles fonctions et s'intéresse vivement aux jeunes goums marocains, dont il pressent les exceptionnelles qualités, aussi bien sur le plan militaire que sur celui, politique, de la mise en confiance des tribus récemment soumises.

Après une mise à l'épreuve concluante au cours d'une tournée de police en tribu Zaër, le général Moinier décide de grouper les six goums marocains sous les ordres du commandant Simon pour éclairer la marche de la colonne de secours envoyée sur Fès en mai 1911 avec mission de dégager la ville de l'étreinte des tribus révoltées contre le sultan Moulay Hafid.

Sous les ordres du colonel Brulard, commandant la colonne légère chargée de foncer droit sur l'objectif, les goums du commandant Simon donnent immédiatement la mesure de leur valeur. Ils repoussent toutes les attaques des contingents de la puissante tribu des Beni Hassen, qui, très éprouvée, dépose les armes et offre sa soumission. Le 21 mai, ils atteignent les hauteurs dominant à l'ouest la capitale, tandis que le gros de la colonne s'installe sous ses murs, à Dar Debibagh.

Le général Moinier s'emploie aussitôt à en dégager les abords : il se porte, le 5 juin, sur Bahlil, qui commande à 25 kilomètres au sud, la petite ville de Sefrou, assiégée par les Berbères. Au cours du combat, le commandant Simon est blessé, son

cheval tué sous lui; mais les guerriers Aït Youssi lèvent le siège et disparaissent dans la montagne au sud.

Se tournant vers l'ouest, le général se dirige ensuite sur Meknès, en traversant le territoire des Beni M'tir, que le sultan lui a demandé de châtier, car il les tient pour responsables de la rébellion. Couvert par les goums du commandant Simon, qui doivent parfois déloger l'adversaire à la baïonnette, il atteint le 8 les murailles de la ville, qui se soumet sans combat.

Après avoir occupé la vieille kasba de Moulay Ismaïl à El-Hajeb, il ouvre la voie directe de Meknès à Rabat à travers le territoire de la belliqueuse tribu Zemmour, et rentre à Fès fin août. Les goums rejoignent alors leurs garnisons respectives, après quatre mois de combats incessants. Le commandant Simon est cité à l'ordre des troupes débarquées «pour l'énergie et la grande distinction avec lesquelles il a commandé les goums depuis le début de la campagne».

L'année suivante, lorsque le général Lyautey lance les troupes du colonel Mangin contre la mehalla du « Sultan Bleu », el-Hiba, qui vient de s'emparer de Marrakech, le commandant Simon est chargé, à l'état-major de la colonne, du service des renseignement. Après la victoire de Sidi bou Othmane, le 6 septembre 1912, sur le prétendant, c'est lui que le colonel Mangin charge d'exploiter le succès. A la tête d'une colonne légère de cavalerie, il campe le soir même à proximité de la ville qu'il occupera le lendemain sans combat.

A la suite de ce brillant fait d'armes, le commandant Simon est promu lieutenantcolonel. Il participe, sous les ordres du colonel Mangin, commandant la région de Marrakech, aux opérations de pacification des tribus entre la capitale du sud et la côte atlantique en direction du Mogador.

Nommé chef du service des renseignements des troupes d'occupation du Maroc occidental, à Casablanca, auprès du général Franchet d'Esperey, il prend part aux combats qui consomment la défaite des deux caïds félons. Guellouli et Anflous, après l'affaire de Dar-el-Qadi (décembre 1912).

Il rejoint une nouvelle fois l'état-major du colonel Mangin, lorsque ce dernier reçoit la mission délicate de pacifier la plaine du Tadla « sans se laisser entraîner dans aucun engrenage en montagne ».

Après les durs combats de Ksiba (8-10 juin 1913), engagés contre l'esprit des directives reçues, le général Lyautey décide de se séparer du vainqueur de Sidi bou Athmane, dont il ne peut admettre la «dissidence intellectuelle». Mais sa rigueur ne touche pas les collaborateurs du colonel : le lieutenant-colonel Simon est nommé directeur du Service des renseignements du Maroc, à l'état-major du commandant en chef.

A ce poste de haute responsabilité, celui-ci prend une part active à la préparation politique des opérations qui aboutiront, en mai 1914, à l'occupation de Taza et à la jonction du Maroc avec l'Algérie, puis, en juin, à la dislocation du bloc zaïan et à l'occupation de Khenifra.

Il a l'entière confiance du général Lyautey, qui voit en lui «un politique avisé, un administrateur éprouvé, en même temps qu'un chef de guerre de valeur».

Promu colonel le 23 décembre 1914, il prend le commandement de la région de Fès en remplacementr du général Gouraud, quittant le Maroc à la tête d'une des trois brigades renvoyées en France par le Résident général.

Sous les ordres du général Lyautey, commandant général du Nord, il participe brillamment aux opérations conduites pour réduire la rébellion de Raissouli au nord d'Ouezzane, et celle d'Abdelmalek, neveu d'Abdelkader, au nord de Taza, toutes deux entretenues par l'Allemagne et la Turquie son alliée.

Le colonel Simon accomplit avec conscience, certes, son devoir au Maroc. Mais son cœur d'Alsacien ne bat que pour la grande revanche, dont l'enjeu se dispute sur le front de France, et il n'aura de cesse qu'il y ait trouvé sa place. Le 20 août 1916 enfin, il reçoit le commandement du 3e régiment de tirailleurs algériens, qui fait partie de la 2e Armée.

Cité à l'ordre de l'Armée en janvier 1917, il est promu général de brigade en février 1918. Au commandement de la 37e division d'infanterie, il accomplit au cours de l'année, pendant la bataille de Picardie, deux très belles actions de guerre en reprenant aux Allemands 20 kilomètres de terrain en août, 30 en septembre, capturant plusieurs milliers de prisonniers et s'emparant d'un important butin.

Après quatre années passées à l'Armée du Rhin, il est nommé au commandement de la 11e division de ligne de Nancy, qui fait partie des renforts envoyés au Maroc en juillet 1926 pour contenir et repousser la ruée vers le sud des forces d'Abdelkrim. Il prend une part importante à la défense de la ville de Taza pendant la «période héroïque» de la guerre du Rif, cumulant le commandement de sa division avec celui de la région militaire auquel il est nommé le 23 août 1925.

Général de division le 22 décembre 1925, il est maintenu dans son double commandement, bien que sa division ait rejoint ses garnisons au sein du 20° corps. Ce n'est que le 2 mars 1926 qu'il rejoint son poste à Nancy.

Il n'y reste pas longtemps. En effet, il est désigné au mois d'avril pour exercer la présidence de la délégation française chargée de régler à Oudja, en accord avec une délégation espagnole, les conditions de paix offertes à cette époque à Abdelkrim. Lors de cette conférence avortée, le général Simon s'impose par son autorité et sa profonde connaissance des milieux marocains.

A la fin du mois de mai, après la reddition d'Abdelkrim, il fait partie de la commission présidée par le maréchal Pétain, chargée de délimiter la frontière entre les deux zones, française et espagnole, du Maroc. Le mois suivant, il est nommé membre de la commission formée pour mettre en harmonie et régler les intérêts commmuns de la France et de l'Espagne au Maroc.

Au cours de ces trois séries de négociations, à la fois politiques et militaires, ardues et compliquées, où souvent s'opposent des thèses contradictoires entre Français et Espagnols, le général Simon donne un grand poids à l'argumentation française grâce à ses éminentes qualités de bon sens, de dialectique et d'expérience des questions discutées.

Henri Simon a alors soixante ans. Sa carrière touche à sa fin. Il quitte les rangs de l'armée active le 23 février 1928 et est élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur le 11 juillet de la même année.

Il se retire à Viâpres-le-Grand, dans l'Aube, où il avait épousé, le 8 décembre 1917, Lucie Thérèse Guillemot, de vingt ans sa cadette, fille d'un gros propriétaire terrien, qu'il avait connue alors que son régiment était au repos dans la région.

Il vit jusqu'à un âge avancé une retraite active, acceptant en octobre 1939 le poste d'adjoint au maréchal Franchet d'Esperey, son ancien chef de 1912 au Maroc, pour le Comité des amitiés africaines.

Lorsqu'il meurt, le 15 mai 1956, âgé dfe quatre-vingt-dix ans, les goums marocains, qu'il avait conduits au feu pour la première fois en 1910, viennent d'être rayés de l'ordre de bataille de l'Armée française pour former le noyau des forces armées du jeune royaume indépendant du Maroc.

Il ne fait pas de doute que, au cours des années 1943-1945, le cœur du vieux soldat, du « Père des goums », n'ait vibré d'une émotion particulière en suivant, du fond de sa retraite, l'extraordinaire épopée qui les mena de victoire en victoire, sous les ordres du général Guillaume, de l'Atlas aux Vosges et au Rhin, après avoir versé généreusement leur sang pour la libération de l'Alsace, sa province natale.

Jean SAULAY, Marcel SABATIER.

BIBLIOGRAPHIE

Archives du Service historique de l'Armée de terre, Vincennes.
 La pacification du Maroc, publications du Comité de l'Afrique française, Paris, 1936.

Lettre à mes descendants Ce que j'attends de vous

En 1956, après avoir passé au commandant El Alaoui, au cours d'une cérémonie très simple et très amicale, le commandement de mes goums qui allaient former le 1er bataillon de l'Armée royale marocaine, j'ai adressé un dernier ordre à mes cadres français dans lequel je leur disais : «Il nous reste une dernière mission à remplir : « Sauvegarder l'amitié franco-marocaine ».

Cette mission je crois n'y avoir jamais failli, soit dans la coopération dont j'ai été un des pionniers soit ensuite dans la vie civile chaque fois que l'occasion m'en a été donnée.

Et ce que j'attends de vous, c'est que vous preniez la relève et qu'à votre tour vous œuvriez pour cette mission que je vous confie comme un patrimoine précieux.

grace à ses éminentes qualites de bon sens, de dialectique et d'expérience des ques-

,88et tûoAje cer nots series de negociations, a la fois politiques et militaires

ardues et compliquées, ou souvent s'opposent des trèses contradictoires entre Francais **.MASA errei9** le general Simon donne un grand poids à l'argumentation française



Marcal SABATIES

Destin

Une rencontre au hasard Dans un bal, dans un bazar, Et sans autre préambule On vous féconde un ovule, N'est-ce point là le destin Des trois quarts du genre humain? Hasardeuse est la grossesse, Au début l'on dit sans cesse : Allons-nous garder ce don Que nous a fait Cupidon? A la fin on s'y résigne Mais voici qu'entrent en ligne Préparant quelque attentat Au travers du placenta Virus, toxines et drogues... Virus, toxines et drogues... La vie a de durs prologues : I.V.G., risque fætal, Traumatisme obstétrical... nev entrophism envolved On s'en sort. Dans la jeunesse et la de establica entre tante tan one timot anoth Plus d'un péril nous agresse, les lessas de secolt et aveceu Accidents, fièvres, moto, On grandit. Les épousailles Guerre ou pronunciamento, Un beau matin nous travaillent Et - c'est notre tour - on aPlusieurs rejetons... Déjà!... 32 et mannaeletes de la M On touche à la réussite, and engine de la différence et l'A On tient la croix du mérite Mais ce n'est le vrai bonheur Dans d'impossibles amours. nevo Julo Borma i S stor Du Maxim's au Crazy Horse notative de la membral de A LO PER STANDER DE CONTROL DE L'ACTOR DE L'ACTOR DE CONTROL DE CO On est déçu bien souvent Et gros Jean comme devant. Vient l'époque où l'on se tâte. Qu'avons-nous? C'est la prostate! obstance (EQT obsides) \widetilde{D} 'un coup l'on est dégrisé \mathbb{R}_{+} ontre \mathbb{R}_{+} bust auto ans xid emmos sivosis V juog mas Et... pros-ta-tec-to-mi-sé... mis masiyu sos, s. s. juigin-le id b On gémit : que vient-on faire Seigneur Dieu, sur cette terre? Mais bientôt, tel le Phénix On se sent très loin du Styx, On se sent très loin du Styx, On croit que tout recommence, On aime et l'on fait bombance etany of a evolution to the Mais on a pourtant atteint to sell such that II could that eob softeires b elements L'été de la Saint-Martin, els uses sus luones en envuentem tandism ut to "On rêve à quelque hyménée" sol albosig ab tota de ammon Dans une île fortunée Quand, hélas! on prend le bac Des adrest jusqu'à l'ubac.

Destin

BIBLIOGRAPHIE

ARMAND LAPARRA (1895-1969)

« Passionné de son métier, esprit souple et sagace » écrit le général commandant en chef de la D.A.P., dans la citation établie en faveur du général Laparra, à la fin de la campagne de Tunisie.

L'année suivante sa brillante conduite à la tête de ses tirailleurs marocains, vainqueurs de Monna Casale, est sanctionné par de belles citations dont l'une est ainsi introduite :

« Magnifique chef de corps d'un courage superbe et d'un calme imperturbable. »

Ainsi est présenté le général à ses pairs et à ses camarades.

Né à Castelsarrazin, le 28 janvier 1895. Son père, officier, sera tué à la tête du 60° R.I. le 2 mai 1915 à la Carrière Mingasson.

Armand Laparra entre à l'Ecole spéciale militaire en 1913 avec la promotion la « Croix-du-Drapeau ». Il est âgé de dix-huit ans. Sous-lieutenant le 2 août 1914, il rejoint le 103e R.I. Grièvement blessé, il est fait prisonnier. Plusieurs tentatives d'évasion lui valent d'être interné dans le camp de représailles de Sczuczyn (Lithuanie) où il retrouve des officiers irréductibles comme lui, en particulier les capitaines de Gaulle et Guillaume.

Au lendemain de la victoire, promu capitaine, il est affecté à l'Armée du Levant. Avec le 27e R.T.A., il participe à de nombreuses opérations et reçoit la croix de guerre des T.O.E.

Il épouse, en 1923, Yvonne de Bazelaire, fille du général. De cette union naîtront cinq enfants, quatre filles et un fils.

Six ans plus tard, il entre à l'Ecole de guerre et effectue à partir de 1931 son stage d'état-major à la 29e division d'infanterie à Nice. En 1934, il part pour Varsovie comme adjoint à l'attaché militaire, puis prend le commandement d'un bataillon du 1er R.T.M. à Meknès. En 1939, lieutenant-colonel, il est détaché au Centre d'études interallié à Londres, d'où il est muté à l'état-major de la 10e armée à Rennes. Au moment où les Allemands prennent possession de la ville, il revêt des vêtements civils et gagne à bicyclette la zone non encore occupée et rejoint immédiatement l'Afrique du Nord.

Au Maroc, il sert sous les ordres du général Béthouart et contribue à la vaste manœuvre de camouflage pour dissimuler à la commission allemande d'armistice des hommes n état de prendre les armes à la première occasion et du matériel.

Le général Juin, exerçant le commandement des troupes françaises en Tunisie en 1942 et 1943, confie au nouveau colonel son 2º bureau.

Pendant l'hiver 1943-1944, il est dans les durs combats des Abruzzes à la tête du 4e R.T.M. de la 2e D.I.M. avec lequel il participe à l'offensive de Rome.

Désigné pour conduire la mission française de liaison auprès de l'A.F.H.Q., il est par la suite, ayant été nommé général de brigade, délégué comme observateur en Grèce lors des élections de ce pays.

En 1946, il devient chef de la région de Fès où il restera jusqu'à sa retraite.

Pendant près de dix ans, il administre cet important territoire, dont les habitants sont très sensibilisés par la propagande nationaliste, avec un sens politique averti, une parfaite lucidité, et une bienveillante autorité.

Son esprit tolérant et généreux, sa recherche des contacts à tous les niveaux, son respect de la dignité humaine lui attirent les plus justes sympathies et lorsqu'il est atteint par la limite d'âge, tous le voient s'éloigner avec regret. Le Makhzen, les responsables, pachas et caïds, de même que les populations des médinas et des tribus lui manifestent leur reconnaissance par des témpignages émouvants.

Il se retire alors au château de Labatut, à Bon-Encontre près d'Agen et consacre tous ses soins à l'exploitation agricole du domaine. Resté veuf de bonne heure, il est entouré de l'affection des siens dont un fils et deux gendres sont officiers.

Il supporte avec une admirable résignation, guidé par une intense vie spirituelle, les souffrances qui obscurcissent ses dernières années.

Le 18 juin 1969, il s'éteint — grand officier de la Légion d'honneur, titulaire de six citations — laissant un bel exemple d'officier mais aussi d'administrateur.

Jacques AUGARDE.





Avis de recherche

and the supplied AVIS DIVERS at any material and the supplied and the supp

Un témoignage

La jeune Aïcha, prise en charge par la section des Vosges, a envoyé du Maroc au général une carte postale très émouvante dont nous reproduisons le texte ci-après.

Mon Général.

Je vous envoie cette petite carte du Maroc où je passe d'agréables vacances dans ma famille. Je saisis cette occasion pour vous remercier pour l'aide que vous m'avez accordée. Je profite également de cette occasion pour vous dire combien j'étais contente d'assister à la cérémonie du 12 mai 1988 à la Croix des Moinats et combien cela m'a touché de voir qu'on restait fidèle à la mémoire des anciens goums.

Aïcha.

La légende du goumier Guillaume

Sous l'inspiration de la reine Mathilde, notre ami René Espeisse, président de la section Ouest, a eu l'idée, en imitant la célèbre tapisserie de Bayeux, de retracer l'épopée des goums.

Tapissée par le colonel M. Mac Carthy et tramée dans les ateliers de Rhin-et-Moselle, cette réalisation se présente soit sous forme d'une gravure complète, soit en six cartes postales.

Elle est vendue sous l'une ou l'autre forme au secrétariat de la Koumia, au prix de 30 F.

Avis de recherche

Suite à la parution dans la presse locale de nos assemblées générales à Caen, Mme Bourget a reçu les informations suivantes :

- M. Villey, qui a fait la campagne de pacification (résidence Clemenceau, bd Clemenceau, 14400 Bayeux) cherche à retrouver Alphonse Dubart (signalé comme non cotisant).
- Il a signalé la présence du sergent Vianney, petit-neveu du saint curé d'Ars, ancien du 25° goum à la maison de retraite Sainte-Marie à Verson (14790).

Musée de l'Armée

Calendrier des expositions - 4e trimestre 1988

VUES D'EN HAUT

Du 20 octobre 1988 au 31 janvier 1989. - Exposition réalisée avec le concours de Kodak, la S.N.E.C.M.A., le Musée de l'air et de l'espace (Le Bourget), le Musée de la photographie (Bièvres), l'I.G.N.

Lieu : hôtel national des Invalides, salle Valenciennes.

Accès : l'exposition sera ouverte tous les jours de 10 heures à 17 heures et l'entrée sera gratuite pendant le mois de la photo.

Thème: le Musée d'histoire contemporaine et le Musée de l'armée présentent au public, dans le cadre du mois de la photo, un échantillonnage représentatif de leurs fonds photographiques respectifs; le thème choisi est la photographie aérienne entre 1914 et 1918.

ALPHONSE JUIN, MARECHAL DE FRANCE

Du 9 décembre au 31 décembre 1988. Exposition réalisée avec le concours des écoles de Saint-Cyr - Coëtquidan, de la Société hippique nationale, de l'Ecole militaire de Paris, des anciens du Corps expéditionnaire français en Italie, et de personnalités familières du Maréchal.

Lieu : Hôtel national des Invalides, salle d'honneur.

Accès : l'exposition sera ouverte tous les jours (sauf le 25 décembre), de 10 heures à 17 heures. L'entrée sera gratuite pour les visiteurs munis d'un ticket du musée de l'Armée; payante (15 F) pour les autres visiteurs.

Thème : le Musée de l'armée présente une rétrospective de la vie et de la carrière du maréchal Juin à l'occasion du centenaire de sa naissance.



Musée de l'Armée

LOIS ET DECRETS

DROITS ET AVANTAGES ACCESSOIRES ATTACHES AUX PENSIONS D'INVALIDITE

De nombreuses questions étant posées journellement en ce qui concerne les avantages accessoires qui se rattachent à une pension militaire d'invalidité, il paraît opportun de rappeler ci-dessous les dispositions essentielles à ce sujet : Pension de 10 à 20 % : len eupique le leur le la leur de la leur d

- Carnet de soins gratuits pour l'infirmité pensionnée;
- remboursement à 100 % des tarifs de responsabilité de la Sécurité sociale, des frais pharmaceutiques pour toutes les affections autres que celles pensionnées (exonération du ticket modérateur);
 — emplois réservés dans certains cas;
- neures à 17 heures. L'entree sera gratuite pour les visiteurs :; seleures du
- droit à l'appareillage pour l'infirmité pensionnée. 🖂 🔠 elle que la some Aleith esseure

Pension de 25 à 35 % b evitoedacutes enu etnezena eeums Leb exautif all caméri

Mêmes avantages que ci-dessus et avec en plus :

réduction de 50 % sur le réseau de la S.N.C.F.

Pension de 40 à 45 %

Mêmes avantages que ci-dessus et avec en plus :

— droit à une demi-part supplémentaire en matière d'impôt sur le revenu.

Pension de 50 à 55 %

Mêmes avantages que ci-dessus et avec en plus :

- droit à la carte de réduction S.N.C.F. de 75 %;
- droit à la retraite du combattant à l'indice 33 à l'âge de soixante-cinq ans pour les anciens combattants 1939-1945 et T.O.E.

Pension de 60 %

Mêmes avantages que ci-dessus et avec en plus :

- en cas de licenciement, le salarié pensionné à 60 % bénéficie d'une durée de préavis double ;
- en cas de décès du pensionné à titre militaire, quelle que soit la cause du décas, la veuve a droit à une pension de veuve au taux de réversion.

Pension de 65 à 75 %

Mêmes avantages que ci-dessus et avec en plus :

— si l'infirmité pensionnée est une blessure de guerre, le pensionné peut postuler : la médaille militaire (sous-officiers et hommes de troupe), la Légion d'honneur (officiers).

Pension de 80 %

Mêmes avantages que ci-dessus et avec en plus :

- droit à la gratuité de la vignette auto si la carte d'invalidité S.N.C.F. porte la mention « station debout pénible » ;
- exonération de la taxe sur les chiens d'agrément, de garde et de chasse.

Pension de 85 à 95 %

Mêmes avantages que ci-dessus et avec en plus :

- droit à la plaque « G.l.G. » pour son véhicule automobile ; - droit sous certaines conditions à la carte de réduction S.N.C.F. à double barre rouge (75 % pour le pensionné et l'accompagnateur);
- possibilité, s'il ne l'est pas déjà, de devenir assuré social au titre de sa pension;
- attribution de l'allocation grand invalide dans le décompte de sa pension;
- attribution de l'allocation de grand mutilé sous certaines conditions dans le décompte de sa pension;

possibilité de percevoir les allocations familiales au titre de sa pension;

 droit pour la veuve d'obtenir une pension de veuve au taux normal quelle que soit la cause du décès, mot sis los feroso en els nousoliggs la sansasasen sevipent.

Pension de 100 %

Mêmes vantages qie ci-dessus et avec en plus :

wiemes vantages que ci-dessus et avec en plus :
— droit à la carte blanche des pensionnés à 100 %;

exonération de la taxe radio TV sous certaines conditions.

Pension de 100 % + art. 18 tierce personne

Mêmes avantages que ci-dessus et avec en plus :

— droit à la carte de réduction S.N.C.F. à double barre bleue (75 % pour le pensionné, gratuit pour l'accompagnateur). Peur le constitut qui diarret de la compagnateur de la compagnate

Pension de 100 % + 40 degrés + art. 18 :

Mêmes avantage que ci-dessus et avec en plus : réduction de 50 % des redevances téléphoniques (abonnement et prix des 40 premières communications par mois).

- Il est précisé enfin que : les pensions d'invalidité, la retraite du combatant, le traitement des décorations et la retraite mutualiste d'ancien combattant ne sont pas passibles d'impôts sur le
- divers prêts (accession à la propriété, amélioration d'un immeuble existant, prêts professionnels) sont attribués aux anciens combattants et aux victimes de guerre.

DISPENSE DU FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER

Le forfait hospitalier institué par l'article 4 de la loi du 19 janvier 1983 est laissé à la charge des assurés sociaux admis dans les établissements hospitaliers ou médicaux hospitaliers, sauf notamment s'ils sont bénéficiaires de l'article L 115 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Remarque. — La dispense du forfait journalier est accordée dans tous les cas aux bénéficiaires de l'article L 115 même si la maladie, la blessure ou l'infirmité pour laquelle ils sont hospitalisés n'est pas celle pour laquelle ils sont pensionnés.

Les cures thermales

Plusieurs membres de la Koumia nous ont demandé des renseignements sur les conditions à remplir pour bénéficier d'une cure thermale.

Nous rappelons ci-après les formalités à accomplir.

Parmi les prestations dont peuvent bénéficier les pensionnés au titre du Code des pensions militaires d'invalidité figurent les cures thermales.

Le régime des cures thermales a été réorganise par le décret nº 73-776 du 31 juillet 1973 (J.O. du 4 août), qui a modifié les articles D 62 bis et D 66 du Code. Les directives nécessaires à l'application de ce décret ont été données par l'instruction du 19 décembre 1973.

Il existe deux régimes : celui des cures «militaires», qui sont effectuées dans les stations agréées par le ministère des Armées, et celui des cures «civiles», qui sont suivies dans les établissements thermaux agréés par la Sécurité sociale.

I. — CURES MILITAIRES

Les pensionnés militaires, anciens militaires et assimilés, et parmi eux les déportés et internés résistants dont le grade et les services dans la résistance ont été homologués conformément aux articles L. 280 et 281, désirant effectuer une cure thermales au tire de l'article L. 115 peuvent, s'ils le désirent, être admis à effectuer cette cure dans les conditions prévues par la loi du 12 juillet 1873 relative à l'envoi et aux traitements aux frais de l'Etat dans les établissements d'eaux minérales des anciens militaires et marins blessés ou infirmes.

Aux termes de cette réglementation, les cures sont suivies dans les stations agréées par le Service de santé des armées, soit dans les hôpitaux militaires thermaux, soit dans des hôtels conventionnés.

Le pen, sionné qui s'est vu prescrire une cure thermale par son médecin doit adresser sa demande au général commandant la division militaire dont il dépend de par son domicile avant le 31 décembre de l'année précédente.

Cette demande doit être accompagnée d'un certificat du médecin traitant faisant apparaître : Dans tous les cas :

les raisons médicales actuelles qui motivent la cure dans la station choisie;

- l'indication des traitements médicaux suivis les derniers mois et dont l'échec, total ou partiel, rend nécessaire la crénothérapie;
- le poids, la taille, les résultats de la recherche du sucre et l'albumine dans les urines et l'indication éventuelle de tout état psychique particulier :
- la tension artérielle; en cas d'hypertension artérielle manométrique la preuve de l'absence de retentissement viscéral (examen du fond de l'œil en particulier) devra être apportée;
- l'attestation que le pensionné ne présente aucune contre-indication générale (c'està-dire applicable à toutes les stations) ou particulière à la station choisie.

De plus, pour tous les candidats âgés au moins de soixante ans, l'indication de la fréquence du pouls en position couchée et en station debout, les résultats récents (moins de trois mois) d'un électrocardiogramme commenté par un médecin cardiologue.

Les examens exigés par l'administration à l'appui des demandes de cure thermale sont pris en charge au titre des soins gratuits.

Lorsque la cure est accordée, le pensionné n'a aucune avance à fairle pour l'hébergement, la nourriture, le traitement thermal et la surveillance médicale.

Il est remboursé de ses frais de voyage sur la base du billet de chemin de fer 2e classe ou en voiture publique. La demande doit être effectuée dans le mois qui suit la fin de la cure.

Aucun pensionné ne peut être autorisé à effectuer plusieurs cures dans la même station au cours de la même année, notamment en cumulant une cure militaire avec une cure civile.

La décision prise à l'égard d'une demande de cure thermale peut être déférée à la commission départementale des soins gratuits dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

CURES THERMALES MILITAIRES

- 66110 Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales) (hôpital thermal) : affections rhumatismales, voies respiratoires, lésions d'origines traumatiques et leurs séquelles.
- 65340 Barèges (Hauters-Pyrénées) : séquelles de blessures (fractures, luxations, entorses, etc.), séquelles de rhumatismes, maladies de la peau.
- 61140 Bagnoles-de-l'Orne (Orne) : toutes les affections du système veineux, phlébites, varices.
- 52400 Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne) (hôpital thermal) : séquelles de traumatismes, de blessures, de fractures, d'amputations, reliquat de phlébites, rhumatismes déformants, polynévrites.
- 03160 Bourbon-l'Archambault (Allier) : séquelles de rhumatismes, arthrites, raideurs, hydarthroses, diabète avec troubles articulaires, séquelles de polynévrites infectieuses.
- 65130 Capvern-les-Bains (Hautes-Pyrénées) : maladies des reins, du foie, de la prostate, etc.
- 63140 Châtelguyon (Puy-de-Dôme) : maladies de l'intestin, et accessoirement de l'estomac et du foie.
- 40100 Dax (Landes) : rhumatismes chroniques, raideurs articulaires, ankyloses, névrites, suites de blessures.
- 34240 Lamalou-les-Bains (Hérault) (hôpital thermal) : toutes les affections de la moelle épinière et du système nerveux.
- 63240 Le Mont-Dore (Puy-de-Dôme) : affections pulmonaires (intoxications par gaz).
- 88370 Plombières-les-Bains (Vosges) : maladies de l'intestin et du foie, affections cardiaques.
- 17300 Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime) (hôpital thermal) : rhumatismes, eczéma.
- 63150 Royat (Puy-de-Dôme) : hypertension artérielle, aortites, myocardites.
- 63270 Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme) : débilité rénale, albuminurie, néphrites.
- 64270 Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques) : tuberculose chirurgicale des organes génitaux et urinaires, adénites, rhumatismes, fistules rebelles.
- 07200 Vichy (Allier) : affections du foie et vésicule biliaire et estomac, séquelles de paludisme.

II. — CURES CIVILES and the despite enembers and those

Les pensionnés n'ayant pas la qualité de militaire ou d'ancien militaire ou ceux qui, ayant cette qualité, *ne désirent pas* faire appel aux dispositions de la loi de 1873, peuvent être admis à suivre une cure dans les établissements thermaux agréés au titre du régime général de la Sécurité sociale.

Lorsque le médecin traitant estime qu'après échec des thérapeutiques usuelles, il convient, pour le traitement des affections ayant donné lieu à pension, de prescrire une cure thermale, le pensionné qui opte pour une cure civile doit présenter une demande en ce sens à sa direction interdépartementale.

Cette demande doit être accompagnée des pièces suivantes : le demande doit être accompagnée des pièces suivantes :

- 1º un feuillet extrait de son carnet de soins.
- 2º Une notice indiquant :
- nom, prénoms, date et lieu de naissance;
- adresse et profession;
- l'indication du régime de Sécurité sociale et du numéro d'affiliation à ce régime, ou éventuellement rattachement à un tel régime du fait d'un membre de la famille;
- 3° Un certificat du médecin traitant identique à celui demandé pour les cures militaires.





CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MEMBRES D'HONNEUR FONDATEURS

Colonel CARRERE (†), colonel PICARDAT, colonel LUCASSEAU (†)

MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS, Georges BOYER de LATOUR, Catherine COUSIN (née LUCASSEAU), François DELHUMEAU, Florence LECHAT (née de MAREUIL), Chantal L'HERITIER (née FEAUGAS), Francine de LIGNIERES (née PICARDAT), Hélène LE GUOGUIEC (née de LIGNIERES), Max de MAREUIL, Michel PASQUIER.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Georges BOYER de LATOUR	Tél. : (16) 94.76.41.28
Vice-président	Robert COUDRY	Tél.: (1) 43.26.70.96
Secrétaire générale	Antoinette-Marie GUIGNOT	Tél.: (1) 42.60.29.98
Secrétaire générale adjointe	Jacqueline MAURER	Tél.: (1) 45.06.69.36
Trésorier	Michel PASQUIER	Tél.: (16) 47.50.94.49
Administrateurs	Jean BERTIAUX	Tél.: (16) 86.62.20.95
	Jean-François CARRERE	Tél.: (1) 60.08.01.40
	Cyril VILLERBU	S.P. 69 120/A
	Jacques PASQUIER	Tél.: (1) 42.53.72.91
	Simone LABATAILLE	Tél.: (1) 45.04.47.29
	Florence ESPEISSE	
	Anne BARTHELEMY	Tél.: (16) 93.24.14.65

Cotisation annuelle et abonnement au *Bulletin de la Koumia* 150 F. Cotisation seule : 50 F.

Chèque à libeller au nom de :

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA et à adresser à :

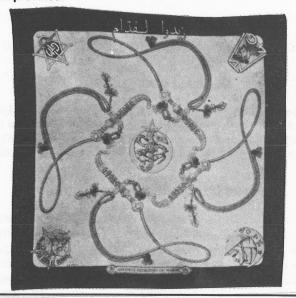
Georges BOYER de LATOUR, président, Les Touos du Puits-Neuf, route de Mons, Callian, 83440 Fayence.

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en trois tons :

- fond sable et bordure verte:
- fond blanc et bordure bleue :
- fond blanc et bordure bordeaux.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 400 F plus 20 F de frais d'envoi en province.



Philippe POULIN

MASSEUR KINESITHERAPEUTE diplômé d'Etat

Agréé par la Sécurité sociale

160, Grande-Rue

Tél.: 46.26.19.49 **92310 SEVRES**

UNION SÉCURITÉ

13, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie 75004 PARIS - Téléphone : 48.87.30.22

M. GUILLETTE, directeur

FOURNISSEUR DE GRANDES INDUSTRIES

Gants de protection — Civières — Boîtes à pansements

Chaussures Bottes — Vêtements — Lunettes — Ceintures — Casques